

6 15%*
3 ans
5000 \$ minimum
GARANTI
(418) 652-8011 1-800-463-8317
MIDLAND WALWYN
LE SENS DES VALEURS
"BLUE CHIP"
*Taux en date du 25/11/93. Taux sujet à changement et à la discrétion de l'émission.

LE SOLEIL

MICRO DATA:
DISQUETTES
FORMATÉES, 3 1/2 HD
PQT 50 \$ 27.99
623-3073

JEUDI 25 NOVEMBRE 1993

QUÉBEC, 97^e ANNÉE, NO 325
58 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLEAU

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 4.04
TVQ 0.30

MONTREAL - OTTAWA 60c Plus T.P.S. TVQ

50c Plus T.P.S. TVQ

LE SPORT



La vie sourit à nouveau à Wayne Gretzky

Le 99 a retrouvé son entrain et s'amusait ferme sur la glace du Colisée lors de l'entraînement d'hier. Et il n'hésite pas à se prononcer sur la situation dans la LNH. **S-2**

LA RÉGION

Les conservateurs trouvent le sevrage difficile

Carrément rayés de la carte électorale fédérale le 25 octobre dernier, plusieurs députés conservateurs québécois ont trouvé la pilule dure à avaler. **A-10 et A-11**

LE CANADA

Le Canada se dirige vers un déficit de 45 milliards \$

Des fonctionnaires fédéraux ont confirmé que le Canada se dirige vers un déficit record de 45 milliards \$, 12 milliards \$ de plus que projeté par l'ancien gouvernement. **A-3**

L'ÉCONOMIE

Banque Royale et Trust Royal : 4100 postes abolis

La Banque Royale annonce l'abolition de 3000 postes dans son groupe, et de 1100 postes dans sa nouvelle filiale, le Trust Royal, pour un total de 4100 postes. **B-16**

L'EDITORIAL

Des questions que soulève une enquête

La récente étude de Statistique Canada sur la violence faite aux femmes suscite la controverse, mais il ne faut pas la prendre au pied de la lettre. **A-16**

L'INDEX

Annonces classées	B-8 à B-11
Arts	B-5 à B-7
Bridge / Horoscope	B-12
Décès	B-11 et B-12
Économie	B-13 à B-16
Éditorial	A-16
Le Monde	B-3 et B-4
Les idées du jour	A-17
Michel David	A-16
Où aller à Québec	B-6
Québec et l'Est	B-1 et B-2
Une place au soleil	A-13

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-13
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés / Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Ensoleillé avec temps froid, maximum -4, minimum -15.



Demain: Du soleil, toujours froid, max. -2, min. -14. **S-16**



Son père voulait faire baisser la fièvre

Fillette noyée dans son bain

SAINT-THÉOPHILE — Une fillette de trois ans que son père avait installée dans un bain froid pour faire baisser la fièvre s'est noyée, hier, au domicile familial, dans le 5^e rang de Saint-Théophile, au sud de Saint-Georges de Beauce.

par ISABELLE DUCAS
LE SOLEIL

Pendant une douzaine d'heures, on a espéré la sauver en la maintenant artificiellement en vie, mais la petite Léa Lafontaine a finalement été déclarée morte en début de soirée, hier, au CHUL.

À son réveil peu avant 7 h, le père, Jean Lafontaine, seul avec ses deux enfants, a constaté que sa bambine avait une forte fièvre. Il a contacté un service d'assistance santé pour demander les conseils d'un médecin qui lui a recommandé de placer l'enfant dans un bain d'eau froide. Après s'être exécuté, il a

laissé la petite Léa seule quelques minutes pour préparer le déjeuner de son fils de cinq ans qui devait partir à l'école. À son retour, Léa avait la tête sous l'eau et ne respirait plus.

La police enquête pour déterminer avec exactitude les circonstances de cette mort, mais « rien n'indique que ça soit autre chose qu'un accident », mentionne le sergent Gaston Hébert de la Sûreté du Québec à Saint-Georges.

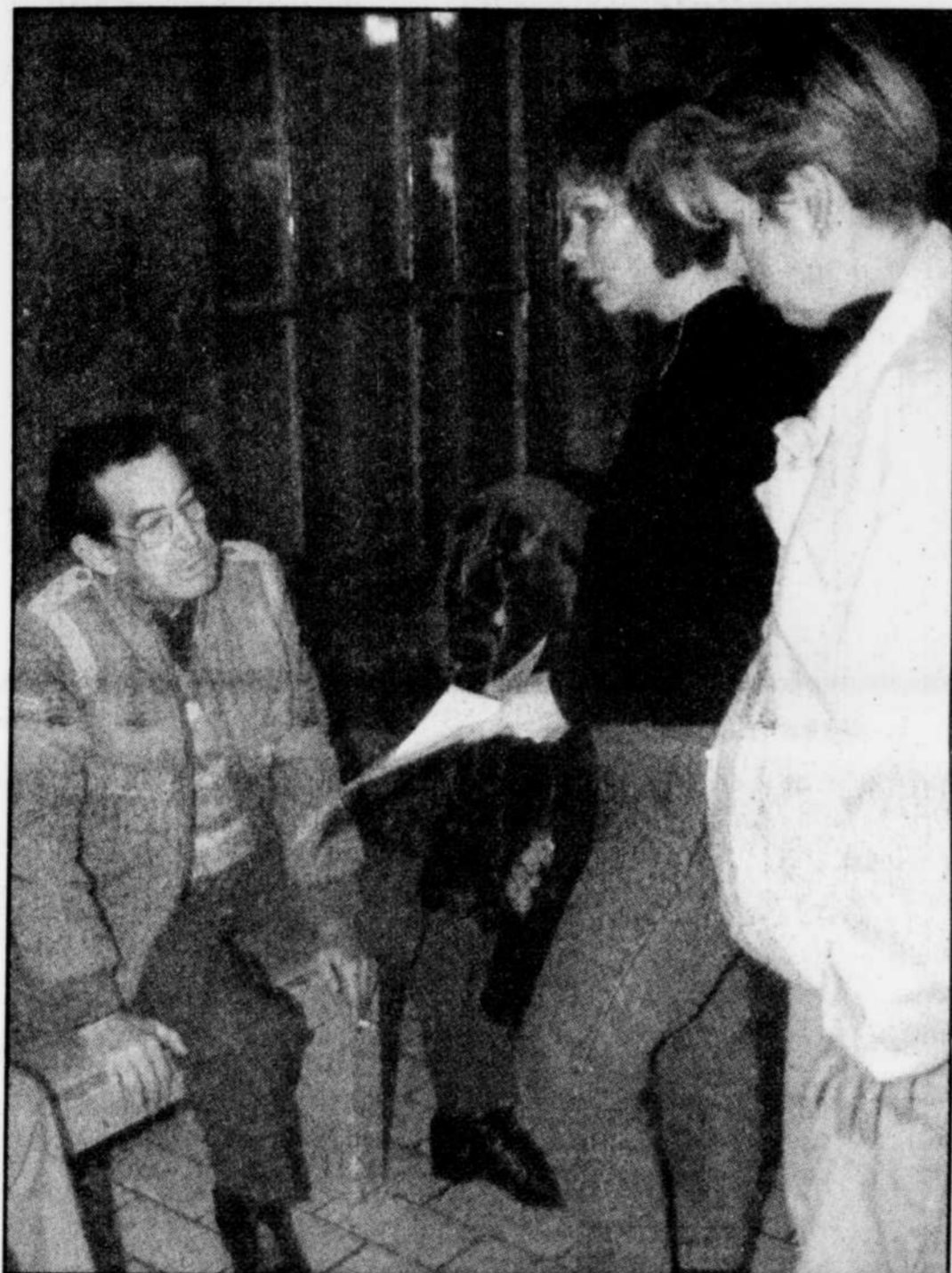
La baignoire n'était remplie que d'environ 25 centimètres (10 pouces) d'eau. La petite fille portait une attelle à l'épaule à la suite d'une fracture de la clavicule survenue l'été dernier, ce qui aurait pu gêner ses mouvements et l'empêcher de se retourner lorsqu'elle aurait glissé. « Ça arrive tellement vite, il suffit d'une seconde d'inattention pour que le pire se produise », ajoute le sergent Hébert.

mer par la respiration artificielle et a rapidement appelé l'ambulance, alors que son fils courait avertir le voisin d'en face. À la suite des manoeuvres de réanimation des ambulanciers, le coeur de la fillette s'est remis à battre, après avoir été arrêté pendant 45 minutes. On l'a transportée aux soins intensifs du CHUL, mais elle n'a jamais repris conscience.

Le père a tenté de la réani-

Autre texte en page A-2

Sur la piste de «l'introuvable»



Line Gaumond et Ilke Tarin, des cousines de Nicolas Gaumond, ont commencé, hier soir, à interroger les habitués du Mail Centre-Ville pour essayer d'obtenir des détails sur le jeune Lévisien disparu depuis 10 jours. Nicolas aurait été vu rôdant en ces lieux par de nombreuses personnes au cours des trois derniers jours.

Page A-2

Tueurs du petit James

Détention illimitée

PRESTON, Angleterre (AFP, Reuter) — Robert Tomson et Jon Venables, les deux enfants de 11 ans accusés du meurtre du petit James Bulger, ont été reconnus coupables, hier, et condamnés à être détenus pour un « temps illimité ».

Après un procès de trois semaines devant la cour de Preston, il a fallu à peine six heures de délibérations au jury, composé de neuf hommes et trois femmes, pour trouver coupables les responsables d'un meurtre qui avait bouleversé toute la Grande-Bretagne : l'assassinat en février de James, deux ans, torturé et battu à mort près d'une voie ferrée après avoir été kidnappé dans un centre commercial de Liverpool.

Le verdict a été prononcé dans un silence total, alors que Jon — celui que l'on appelait l'enfant B — et ses parents pleuraient sans un bruit. Robert, l'enfant A, est resté impassible. Au moment de la sentence, prononcée immédiatement après par le président de la Cour, un des oncles de James a lancé depuis la galerie du public, à l'adresse des deux condamnés : « Comment vous sentez-vous maintenant, petits salauds ? »

Le père et la mère de James, tous deux livides, étaient venus pour le verdict. Enceinte de huit mois, les yeux remplis de larmes, Denise Bulger venait dans la salle d'audience pour la première fois.



Accompagnée de son mari, Denise Bulger s'est rendue dans la salle d'audience pour la première fois, hier.

En lisant la sentence, le juge Michael Morland, s'est adressé aux enfants, immobiles sur leurs chaises comme ils l'ont été tout au long du procès, pour leur dire : « Vous avez commis un acte d'une cruauté diabolique sans équivalent ».

Il a ordonné qu'ils soient tous deux détenus pour un temps illimité « selon le bon vouloir de sa majesté », en leur expliquant : « Cela veut dire que vous serez détenus pendant beaucoup, beaucoup d'années, jusqu'à ce que le ministre de l'Intérieur décide que vous êtes pleinement réhabilités et que vous ne représentez plus un danger pour les autres ».

Dépassé par les motivations d'un tel acte qui continue d'horriquer le monde entier, le juge a hasardé un semblant d'explication. « Je pense que la vision de films violents explique en partie les choses », a-t-il dit.

Les avocats de la défense ont déclaré que les deux garçons, âgés de 10 ans au moment des faits, étaient les plus jeunes Britanniques à être condamnés pour meurtre depuis la condamnation d'un garçon de 10 ans qui avait étranglé une fillette de cinq ans en 1748.

Le juge Morland a autorisé la presse à divulguer les identités des deux accusés, mais il a strictement interdit de donner la moindre indication sur les institutions spécialisées où ils vont être placés avant d'être emprisonnés, à partir de l'âge de 15 ans.

Jon Venables a dit à son avocat en quittant le tribunal : « S'il vous plaît, dites-leur que je suis désolé », a rapporté ce dernier, Lawrence Lee.

Autre texte en page A-3

Autre texte en page B-3

Le déficit québécois grimpe encore

QUÉBEC — La surtaxe rétroactive perçue sur les revenus des contribuables depuis le 1^{er} juillet n'aura pas permis de redresser suffisamment les entrées de fonds du gouvernement qui doit maintenant envisager une augmentation de 370 millions \$ de son déficit déjà évalué à 4,14 milliards \$ dans le dernier budget Levesque.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

LE SOLEIL a appris de sources sûres que la synthèse des opérations financières au 31 juin indiquait une baisse de 4,7 % des revenus autonomes (impôts, taxes, etc.) par rapport à l'année précédente. Alors que le discours du budget prévoyait une augmentation de 3,6 % de ses revenus, les résultats réels au 30 juin indiquaient plutôt une baisse de 350 millions \$ par rapport à l'année précédente.

Déjà, la synthèse des opérations financières au 31 juin indiquait une baisse de 4,7 % des revenus autonomes (impôts, taxes, etc.) par rapport à l'année précédente. Alors que le discours du budget prévoyait une augmentation de 3,6 % de ses revenus, les résultats réels au 30 juin indiquaient plutôt une baisse de 350 millions \$ par rapport à l'année précédente.

Le ministère des Finances attribuait alors cet écart par rap-

port aux prévisions à la perception progressive, à compter du 1^{er} juillet, de diverses mesures annoncées dans le budget, notamment la surtaxe sur les revenus, et aux remboursements d'impôts plus rapides pour les particuliers. Les experts des Finances maintenaient alors leurs prévisions de revenus et dépenses pour le reste de l'année et soutenaient que le déficit serait maintenu dans les limites de 4,1 milliards \$ annoncé par feu le ministre Gérard-D. Levesque.

Les résultats effectifs au 31 septembre, qui indiquent généralement la véritable tendance pour l'année budgétaire, ne permettent cependant plus de maintenir le cap sur ce bel opti-

misme et forcent une révision à la hausse des prévisions de déficit, a appris LE SOLEIL.

Au ministère des Finances on refusait hier de confirmer ou infirmer ces informations. On se contentait de préciser que la synthèse des opérations financières sera rendue publique demain ou au début de la semaine prochaine.

La semaine dernière, le critique péquiste Jacques Léonard disait craindre que le déficit du gouvernement québécois n'atteigne quelque 5,5 milliards \$. M. Léonard basait alors ses prévisions sur les résultats désastreux du gouvernement fédéral.



Québec - Santiago
à partir de 8,25 \$

La famille
BORRICO
Le Chili à portée de la main

DISPONIBLE DANS LES SUCCURSALES DE LA S.A.Q.

Le père a tenté de réanimer la petite Léa

SAINT-THÉOPHILE DE BEAUCE — « Ça me fait de la peine comme si c'était mon propre enfant », confie un voisin de la famille dont la fillette s'est noyée dans la baignoire, hier.

par ISABELLE DUCAS
LE SOLEIL

Raoul Fortier habite depuis 14 ans en face de chez les Lafontaine, dans le 5e rang de Saint-Théophile, et a même gardé la petite Léa la veille de l'accident pour permettre au père d'aller chercher le bulletin de son fils de cinq ans à l'école.

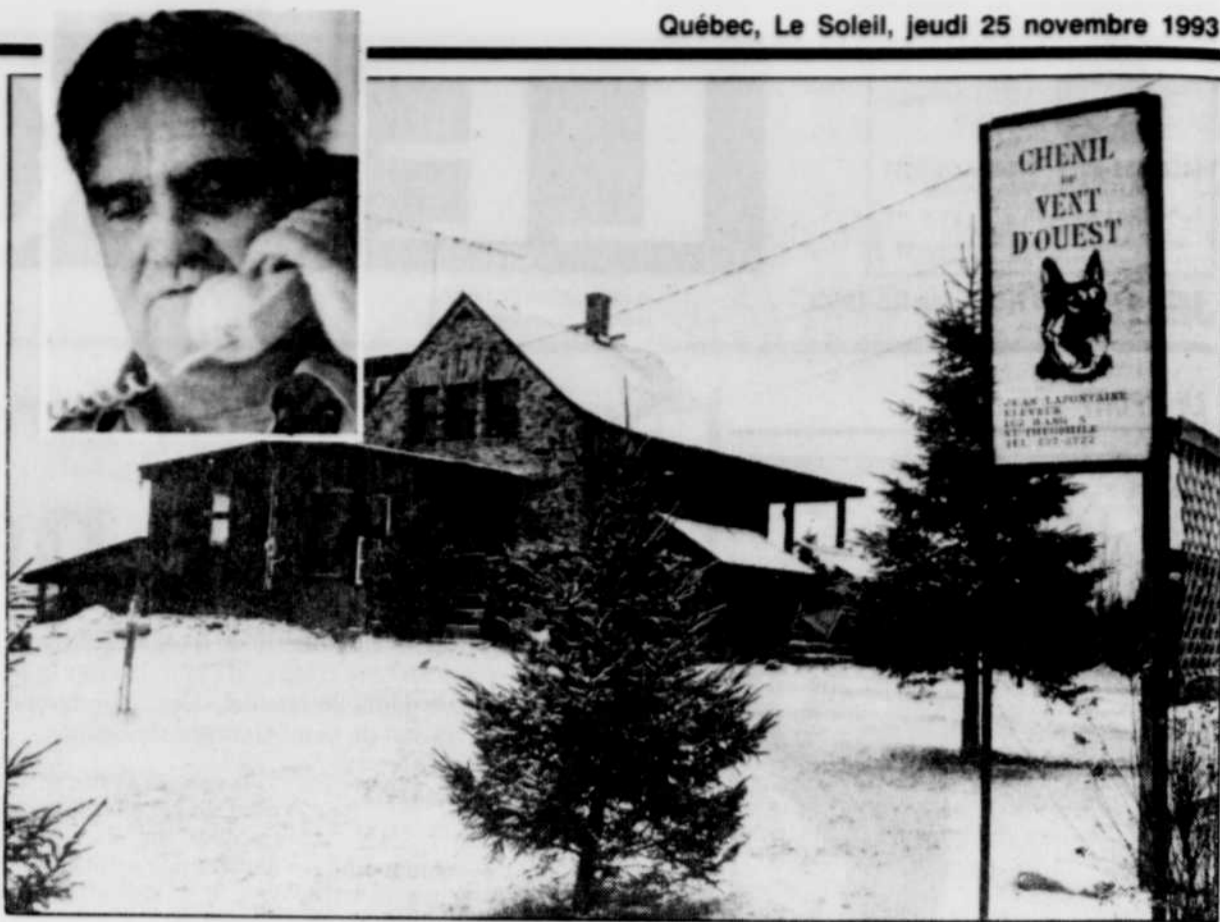
Il a passé la journée d'hier chez lui pour attendre des nouvelles de sa petite voisine et répondre aux nombreux appels des gens du village. Il a finalement appris le décès de la fillette en début de soirée hier. « Entre voisins on se rend service, et les petits venaient souvent jouer ici, explique-t-il, visiblement ébranlé. Ce sont des en-

fants très bien traités, les parents sont toujours avec eux. »

Il est accouru chez ses voisins d'en face lorsque le petit William est venu le chercher hier matin pour avoir de l'aide. À son arrivée, le père essayait de réanimer Léa, sans succès. Les ambulanciers ont ensuite pris la relève, et il les a regardés partir vers l'hôpital.

« Jean Lafontaine est revenu dans l'avant-midi pour chercher des choses. Il m'a demandé de chauffer son poêle, puis il est retourné à l'hôpital à Québec », dit-il.

Les Lafontaine sont propriétaires du Chenil du vent d'ouest. La mère de la fillette, Paula Lacoursière, se trouvait à Montréal pour quelques semaines pour son travail au moment du drame.



La maison des Lafontaine, dans le 5e rang de Saint-Théophile de Beauce. En mortaise, leur voisin, Raoul Fortier.

Nicolas Gaumond a été aperçu à Québec

QUÉBEC — Limoilou, Saint-Jean-Baptiste, Mail Centre-Ville. Disparu depuis le 16

novembre, Nicolas Gaumond a été vu rôdant en ces lieux par de nombreuses personnes durant les trois derniers jours. Malgré ces témoignages encourageants, sa famille et ses amis en arrivent à ce constat déroutant : Nicolas reste introuvable.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Nicolas Gaumond, 21 ans, a quitté sa résidence familiale de la Rive-Sud le 16 novembre. Depuis, la police de Lévis, qui mène l'enquête, a reçu une foule d'informations de gens affirmant avoir vu le jeune homme aussi bien à Rimouski, Baie-Comeau et Chicoutimi, que dans la région de Québec.

Mais ces derniers jours, les recherches sont concentrées dans Limoilou, Saint-Jean-Baptiste et dans le Mail Centre-Ville, sur la foi de témoignages de plus en plus nombreux. Voici les derniers :

Lundi, vers 11 h, Nicolas a été aperçu à l'entrée du patro Roc-Amadour. Un peu plus tard, il se serait trouvé au restaurant Pizza Royale de la 1re Avenue. Puis il aurait mangé une bouchée au Dunkin Donuts de la 1re Avenue, vers 18 h, où il aurait laissé sur un napperon le dessin d'un graphique qui ressemble à ceux qu'il dessine dans ses cours de génie électrique. Sa soeur Isabelle a reconnu son écriture.

Une jeune femme jure l'avoir vu au volant de sa voiture, vers 20 h 30 mardi, sur le boulevard Charest. Elle dit l'avoir perdu de vue à cause des feux de circulation. Certains affirment que Nicolas s'accroche à un gang. On l'au-

rait vu en compagnie d'un grand brun frisé avec un anneau dans le nez, répandant au surnom de Pirate.

Un itinérant soutient que l'étudiant a diné à Lauberivière, hier. Il lui a adressé la parole, mais Nicolas n'a pas répondu. « Il avait les yeux vitreux, il avait l'air de faire son *trip* », a-t-il mentionné. Plusieurs habitués l'ont aperçu en train de rôder dans le Mail Centre-Ville. Certains disent qu'il a mangé d'une dizaine de livres.

Les deux derniers soirs, Alain Bertrand, touché par cette disparition, a invité des bénévoles à se présenter au patro Roc-Amadour pour donner un coup de main aux policiers dans leurs recherches. Mardi, environ 250 personnes ont répondu à l'appel et arpenté les rues de Limoilou. Hier soir, c'est par petits groupes que les gens ont quadrillé le quartier et visité les hôpitaux.

Line et Gilles Gaumond (cousins de Nicolas), ainsi qu'Ilka Tarin (la femme de Gilles), ne désespèrent pas. Ils ont passé la soirée d'hier dans le mail et y seront aujourd'hui encore. Selon eux, Nicolas s'est fait voler son argent et a été assommé par des malfaiteurs. Ils croient qu'il a perdu la mémoire et qu'il n'est pas conscient de ce qui se passe.

Nicolas Gaumond mesure 1,75 mètre, pèse 77 kg, a les cheveux châtains courts et les yeux bruns. Il portait des lunettes au moment de sa disparition. Il aurait été vu vêtu d'un long manteau gris à capuchon, d'une casquette rouge, et d'espadrilles blanches. Il conduit une Mercury Lynx 1986, deux portes, rouge, immatriculée QRY 677. Toute personne ayant des informations à communiquer peut le faire de façon confidentielle en appelant la police de Lévis au 838-4911.

■ Loin de nous ce chômeur

QUÉBEC — À l'université Laval, la pancarte qu'exhibe Réal Bernard sur le chemin Saint-Louis pour se trouver un emploi et reproduite dans LE SOLEIL d'hier dérange. Sur l'affiche, M. Bernard mentionne avoir obtenu un baccalauréat à l'université Laval, sans spécifier qu'il s'agit d'études en éducation physique. Plus bas, il parle de gestion de petites et moyennes entreprises et d'études en administration. Le directeur des programmes de premier cycle en administration à l'université Laval, M. Jacques Saint-Pierre, craint que cette confusion porte les gens à associer le chômeur à sa faculté et tient à faire savoir que M. Bernard n'est jamais passé par là. Lors de l'entrevue qu'il accordait au SOLEIL, M. Bernard n'a jamais insinué avoir étudié en administration à Laval, mais a expliqué suivre des cours du soir à Lévis. « Sur ma pancarte, je n'ai pas parlé d'éducation physique parce qu'il n'y a pas de débouchés dans ce domaine », conclut-il, étonné de la réaction de Laval.

■ Arrestation par la GRC

QUÉBEC — Un individu a été arrêté dans une résidence de Duberger par les enquêteurs de la Gendarmerie royale du Canada, relativement à la saisie de 353 cartouches de cigarettes, 135 bouteilles de boisson américaine et 30 boîtes de tabac pour une valeur totale de 22 418 \$. Deux véhicules ont également été saisis. Des accusations seront portées en vertu de la Loi sur l'Accise, bien que la date de comparution ne soit pas encore connue.

6/49
1-19-22-23-24-34-
(complémentaire)

47
EXTRA
969716

LA QUOTIDIENNE
tirage du 24-11-93
5-3-4
5-3-7-7

AVIS

En raison de circonstances indépendantes de notre volonté, les articles suivants, présentés dans la circulaire en vigueur jusqu'au 5 décembre 1993, ne seront pas offerts.

«Ma jolie maison de poupées» de Playskool (no de catalogue 606-731, page 4). «Barbie temps des fêtes» (no de catalogue 700-799, page 5).

Aucun bon de garantie-réclame ne sera remis. Cependant, il nous fera plaisir de vous offrir un «rabais de même montant en dollars». Nous nous excusons de cette situation auprès de notre clientèle.

Distribution aux Consommateurs

LE CADEAU PARFAIT



LA BOÎTE SIMONS



LA BLOUSE PETITS PLIS 49.95

un cadeau idéal pour la contemporaine! une blouse facile à porter avec son encolure V, ses jolis détails de plis cousus au devant. blanc, ivoire, bleu chambray, noir. 6 à 16. rég. 60.00



LONGS COLLIERIS BILLES DE VERRE

superbes sur tous les chemisiers, les pulls, de longs colliers en petites billes de verre coloré, ornés d'un gland en passementerie satinée. noir, rouge, ambre, bleu, blanc eau. de 18.00 à 45.00



L'ENSEMBLE CROCHET VELOURS

la texture de l'hiver! offrez cet ensemble exclusif en tricot de chenille velours, fait à la main. chapeau 25.00, foulard 30.00. noir, marron, forêt, bordeaux.

MAGASINEZ
JEUDI ET VENDREDI
DE 9H30 À 21H00
SAMEDI DE 9H30 À 17H00
DIMANCHE DE MIDI À CINQ
LUNDI, MARDI, MERCREDI
DE 9H30 À 17H30



LA TUNIQUE TRICOT MAIN 59.95

un cadeau superbe dans la boîte simons! offrez ce pull en tricot de coton avec motif fait main de losanges et de fleurs en tons de marine, ocre, forêt sur fond ivoire. p.m.g.

la maison

simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

la Baie
CORRECTIONS
Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter aux cahiers publicitaires suivants publiés par la Baie, en novembre 1993.
Une joyeuse tradition de Noël (roto 10-4)
Page 5, Article 1.
Retard de livraison pour certains modèles.
Page 36, Article 2.
Ces articles ne sont pas prioritaires.
Le grand soldé «papa Noël» de la saison (roto 10-4A)
Page 8, Article 24.
On aurait dû lire: Ord. 8.99\$.
NOTRE CLIENTÈLE VOUDRA BIEN EXCUSER CES ERREURS ET CONTRETEMPS.

LA TROIS

LE SOLEIL

5 milliards \$ de plus que prévu... la semaine dernière

Le Canada se dirige vers un déficit de 45 milliards \$

OTTAWA (PC) — Des fonctionnaires fédéraux ont confirmé que le Canada se dirige vers un déficit record de 45 milliards \$ pour l'année budgétaire en cours, soit pas moins de 12 milliards \$ au-dessus des 32,6 milliards \$ projetés par le précédent gouvernement conservateur.

Et il est apparemment trop tard cette année — l'exercice se termine le 31 mars prochain — pour que le nouveau gouvernement libéral puisse avoir un impact quelconque sur le déficit.

Le ministre des Finances devrait préciser le montant du déficit

lorsqu'il prononcera un discours à Montréal, lundi, et dévoilera des projections économiques ajustées.

Mais toutes les mesures, telles les compressions des dépenses, devront probablement attendre le dépôt d'un budget en février.

Les fonctionnaires attribuent la détérioration des perspectives

économiques à la chute des revenus et l'augmentation du déficit fédéral à l'impact du faible taux d'inflation.

Hier, le leader du Reform Party Preston Manning déclarait que le Canada devrait mettre de l'ordre dans ses livres comptables, sinon il risque de se faire imposer des mesures d'austérité par ses créanciers étrangers.

« On atteint un point où les gens ne vous prêtent plus d'argent et quand vous en êtes rendus là, vous devez prendre des mesures draconiennes », a-t-il dit, pour

ajouter qu'il vaudrait mieux que les Canadiens eux-mêmes et le Parlement se dotent d'un plan ordonné de réduction des dépenses.

Dollar épargné

Le dollar canadien a été relativement épargné, hier, malgré les mauvaises nouvelles — déclassement des obligations de l'Ontario et rapports sur la hausse du déficit fédéral. Il a clôturé à 75,30 c US, en baisse de 0,07 c.

« À tort ou à raison, pour le moment, les marchés accordent un vote de confiance », analyse M.

Andrew Pyle, économiste chez MMS International, firme d'analystes financiers torontois.

M. Pyle a estimé que le ministre Martin devrait plaider en faveur de coupes dans les paiements de transfert fédéraux aux provinces, lorsqu'il rencontrera ses homologues provinciaux à Halifax, à la fin du mois.

Les libéraux fédéraux ont promis, pendant la campagne électorale, de ramener le déficit à 3 % de la taille de l'économie, en trois ans. Pour respecter cette promesse,

M. Martin devra proposer un plan économique qui fera diminuer l'actuel déficit d'une coquette somme de 20 milliards \$.

Les analystes conviennent que le déficit ne pourra être comprimé sans pratiquer d'importantes réductions de dépenses.

La semaine dernière, le ministre avait annoncé que le déficit pour l'année budgétaire qui s'est terminée le mois dernier se chiffrait à 40,5 milliards \$, soit 5 milliards \$ de plus que ce qui avait été prévu au dernier budget d'avril.

La descente masculine aura lieu dans l'Ouest s'il le faut !

Pas question de toucher au Massif, dit le maire L'Allier

QUÉBEC — Le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, refuse une reconstruction du Massif de la Petite-Rivière-Saint-François parce qu'il ne convient pas à une épreuve de descente masculine pour les Jeux olympiques d'hiver de 2002.

par BENOÎT ROUTHIER et ROBERT FLEURY LE SOLEIL

Il ne s'inquiète nullement du ver-



Jean-Paul L'ALLIER

dict de la Fédération internationale de ski qui dit que le profil de la montagne ne se prête pas à la tenue de cette compétition sportive.

« Le comité des Jeux 2002 va regarder d'autres hypothèses, d'autres endroits au Québec d'abord, ensuite au Canada, et s'il le faut aux États-Unis ! Nous avons des amis dans l'Ouest canadien qui ont supporté notre candidature en Alberta et en Colombie-Britannique, nous ferons appel à eux s'il le faut ! Après tout, cela n'implique qu'une descente pour hommes pour une trentaine de personnes », observe le maire de Québec.

« La seule chose qui pourrait m'énervier là-dedans, c'est que l'on perde le contrôle de la situation et qu'on se mette à reconstruire la montagne. »

M. L'Allier rappelle qu'il est rare que toutes les compétitions

olympiques se tiennent sur un seul emplacement et qu'on a vu des cas où des jeux se tenaient dans des endroits aussi éloignés que l'Irlande et... la Nouvelle-Zélande.

« On ne se battra pas contre l'impossible si la descente ne peut pas se faire au Massif ! », de clare le maire de Québec qui minimise cet inconvénient, affirmant que la région a bien d'autres attraits à offrir.

Scandalisée

La mairesse Andrée P. Boucher

de Sainte-Foy, dont les idées sur la tenue des JO d'hiver de 2002 ici sont bien connues, se dit pour sa part « scandalisée » devant les deux discours différents que tiennent bien des politiciens, tant à la Communauté urbaine qu'à Québec et aux gouvernements provincial et fédéral.

Elle n'en revient pas, lorsqu'elle lit les journaux, de la contradiction des politiciens. Dans les premières pages, elle lit que des malades devront payer leurs médicaments, que les hôpitaux de-

ront faire des coupures douloureuses, puis dans les pages des sports elle découvre la « folie furieuse » de gens qui sont prêts à dépenser des millions pour des jeux qui vont durer 15 jours, si jamais ils ont lieu...

Quand elle voit les maires geler les salaires de leurs employés qui font un travail utile être prêts à « n'importe quelle folie » pour Québec 2002, elle est « scandalisée ». On attend encore 55 millions \$ du gouvernement pour les bassins de rétention pour assainir

le fleuve, on attend 27 millions \$ du fédéral pour le centre des congrès. « Ce sont des flyés » !

La direction de Québec 2002 voudrait que la sûreté municipale de Sainte-Foy participe à des réunions d'un comité pour assurer la sécurité durant la tenue des jeux en 2002, dit la mairesse. Elle écrira au président René Paquet pour lui dire qu'il n'est pas question que les policiers perdent leur temps durant 10 ans dans des assemblées de ce genre. En temps et lieu on agira, conclut-elle.

Québec 2002 mise sur le rapport de Lavalin

QUÉBEC — Le fait que le massif de Petite-Rivière-Saint-François fasse partie de la Réserve mondiale de la biosphère n'empêche nullement d'effectuer les travaux nécessaires à l'aménagement d'une piste conforme aux critères de la Fédération internationale de ski pour y tenir la descente masculine lors des Jeux olympiques de 2002.

par GUY BENJAMIN LE SOLEIL

Cette précision a été apportée, hier, par M. Charles Roberge, président de la Corporation de la réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix. M. Roberge réagissait au coup dur encaissé par la Corporation Québec 2002 voulant qu'une épreuve convenable de descente olympique masculine n'est pas possible au massif dans l'état actuel de la montagne. Cette compétition est l'une des plus spectaculaires des Jeux d'hiver.

La réaction immédiate de Québec 2002 a été de confier à SNC-Lavalin et au Groupe Roche le mandat d'étudier la configuration de la montagne à Liguori et de proposer les modifications nécessaires, ce qui pourrait aller jusqu'à dynamiter pour faire disparaître certains caps et arêtes et rendre ainsi la piste plus prononcée.

Le statut de réserve de la biosphère ne doit pas être interprété comme un frein au développement d'une région, précise M. Roberge. « Cela veut dire un développement plus articulé et il n'est pas question de s'opposer à des travaux raisonnables à Petite-Rivière. »

Une seule option envisagée

Du côté de Québec 2002, l'option numéro un est de tenir toutes les compétitions dans la région, fondant beaucoup d'espoir sur les solutions que trouveront SNC-Lavalin et Roche, précise M. Laurent Després, le vice-président aux relations internationales de Québec 2002.

On refuse à Québec 2002 de croire que la mauvaise note attribuée par la FIS puisse nuire à la candidature de Québec. La corporation a choisi d'obtenir la sanction de chacune des fédérations sportives avant de compléter son cahier de candidature, plutôt que d'obtenir les jeux et de satisfaire par la suite aux normes des fédérations sportives, explique M. Pierre Trahan, directeur des communications de Québec 2002.

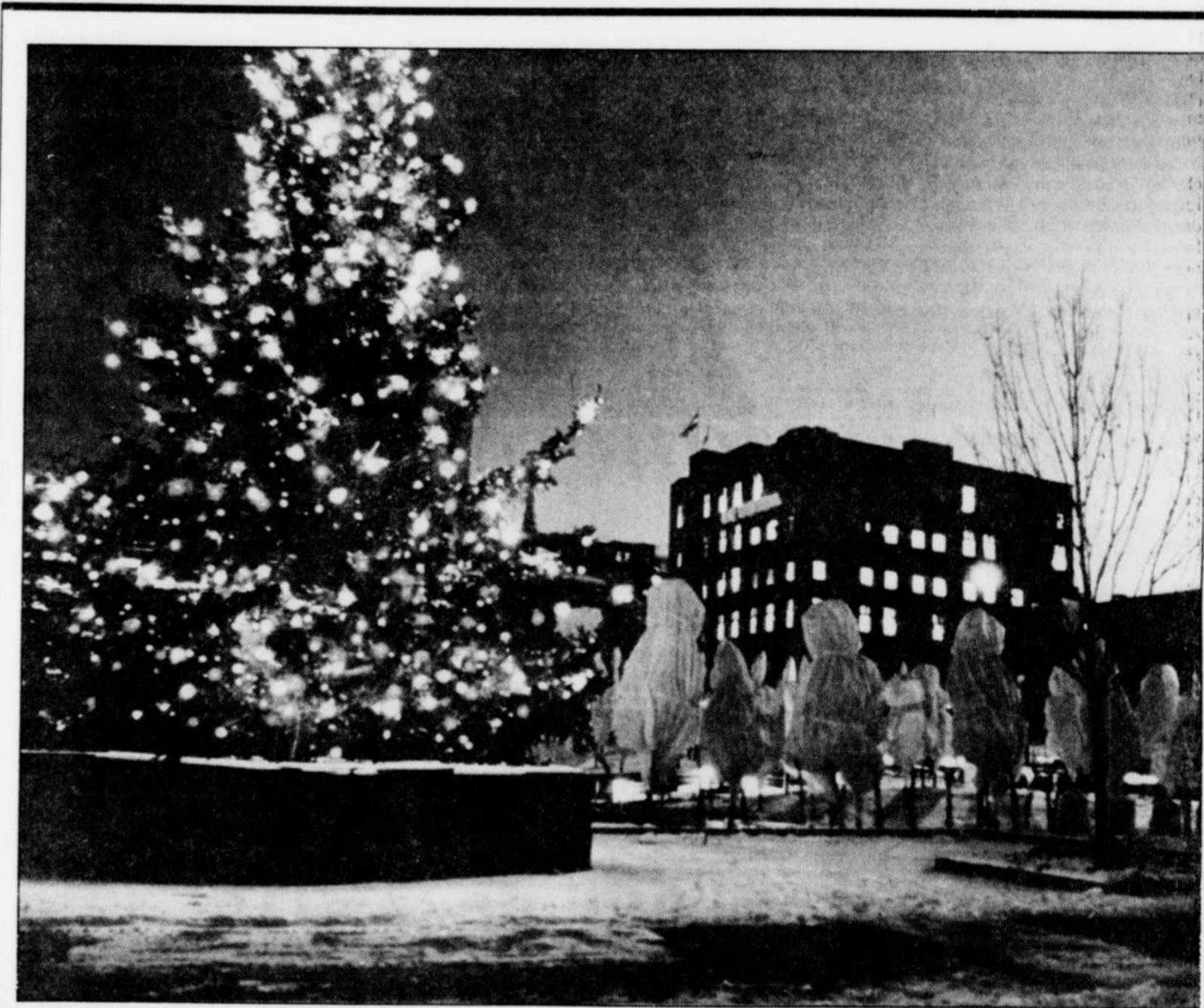
La corporation veut présenter un dossier impeccable du côté technique et veut être capable d'apporter toutes les réponses aux membres du Comité international olympique, ajoute-t-il.

Le temps presse pour Québec 2002 qui veut profiter des jeux de Lillehammer en février pour soumettre un nouveau tracé au comité technique de la fédération internationale de ski.



Même si SNC-Lavalin et Roche doivent aussi examiner la possibilité de tenir ailleurs la descente masculine, on refuse d'envisager cette hypothèse pour l'instant, dit M. Després, qui tente de dédramatiser le fait que la descente masculine pourrait se tenir aussi loin qu'à Calgary. On parle alors de la tenue de 63 épreuves à Québec et d'une seule à l'extérieur de la région.

C'est faire abstraction du fait que la descente olympique masculine est le fleuron des jeux d'hiver.



Le premier hiver du parc Saint-Roch

Déserté depuis quelques jours par les piétons, le nouveau parc Saint-Roch, en face de l'édifice du SOLEIL, est déjà en pleine hibernation. La fontaine ne coule plus, les lampadaires sont éteints et les arbres, presque tous revêtus de pièces de toile blanche pour les protéger des intempéries, ont l'air de fantômes errant autour d'un sapin tout illuminé, comme égaré dans ce paysage.

Le conseil de bande des Hurons porte plainte contre un journaliste du SOLEIL

QUÉBEC — Le conseil de bande de la nation huronne-wendat déposera demain une plainte contre le journaliste du SOLEIL André A. Bellemare à la Commission des droits de la personne du Québec. Les Hurons lui reprochent de les discréditer et de les ridiculiser dans ses articles, des accusations niées par le principal intéressé.

par MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY LE SOLEIL

La plainte a été déposée le 11 novembre par le grand chef du Village-des-Hurons, Jocelyne Gros-Louis, parce qu'elle jugeait que les propos tenus par André A. Bellemare portaient atteinte à l'image de la collectivité. Les membres de la nation, se sentant lésés par les articles, ont d'ailleurs été invités à signer la liste des plaignants demandeurs et ce, depuis le 18 novembre.

« Les motifs que nous invo-

quons au soutien de notre plainte, indique la lettre transmise à la commission, sont que les propos du journaliste concerné constituent une forme de harcèlement fondé sur la race et l'origine ethnique ou nationale contraire aux articles 10 et 10.1 de la Charte des droits et libertés du Québec. » Les Hurons vont plus loin et pensent que l'effet cumulatif peut aller jusqu'à entretenir « des tensions entre chasseurs non autochtones et chasseurs autochtones et risque dans un avenir prochain, de favoriser le développement d'actes de violence ».

Le journaliste du SOLEIL réfute ces allégations. « Dans mon esprit, il n'y a pas d'intention raciste. J'ai toujours rapporté les faits », affirme celui qui voit dans cette plainte un débat purement politique. Il dit respecter le mandat que LE SOLEIL lui a donné parce que, dit-il, « être chroniqueur, c'est un amalgame de nouvelles, d'analyse, de jugement, de commentaires ». André A. Bellemare ajoute que les « Hurons vont à l'encontre des lois » autant provinciales que fédérales. Il insiste pour dire qu'il a toujours vérifié les informations écrites dans le journal auprès des instances gouvernementales concernées et qu'il rapporte les faits.

Rétractation

La nation huronne-wendat veut

obtenir par cette plainte l'assurance qu'il n'y aura plus de publication de ce genre et que dans l'avenir, André A. Bellemare traitera les questions touchant le Village-des-Hurons de façon honnête et équitable. De plus, le conseil veut obliger le journal à des rétractations d'envergure, de même qu'à une indemnisation pour les torts causés aux personnes lésées.

Pour sa part, André A. Bellemare, qui se considère comme un « bouc émissaire », trouve la situation « triste ». « J'ai beaucoup d'amis chez les Hurons, j'ai des ancêtres indiens assez récents ! » Il assure avoir « toujours proposé que les différents éléments se parlent, discutent, négocient pour essayer de s'entendre dans le respect mutuel ».

LA POLITIQUE

Accords avec le Trésor: la CEQ et la FTQ optent pour la négociation

QUÉBEC — Bien quelles aient paraphé, hier, en grandes pompes avec le Conseil du Trésor des accords-cadres pour l'amorce de négociations sur l'organisation du travail, la Centrale de l'enseignement du Québec et la Fédération des travailleurs du Québec n'entendent pas pour autant subir bêtement les effets des lois 102 et 198 sur les conditions de travail dans le secteur public et sur les réductions de personnel.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

La présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, et son homologue de la FTQ, Fernand Daoust, ont expliqué que le retour à la table de négociations, comme l'annonçait LE SOLEIL la semaine dernière, constituait le moyen privilégié par leurs membres pour combattre le démantèlement des services publics.

« On aurait pu claquer la porte et attendre le grand soir, commentait M. Daoust. Faire de beaux discours, ça peut défouler mais, concrètement, pour nos membres qui devront subir les décisions gouvernementales, ça ne donne pas grand-chose ».

Pour Lorraine Pagé, le choix des deux centrales syndicales qui regroupent près de tiers des salariés de l'État est de se battre sur deux fronts. « On a décidé d'être simultanément sur le terrain de la négociation pour aborder l'organisation du travail et sur le terrain de l'action et de la lutte parce qu'il y a des choses qui se passent et qui n'ont pas de



Le président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson, à l'avant-plan, serre la main de la présidente de la CEQ Lorraine Pagé. À l'arrière, de gauche à droite, Fernand Daoust, de la FTQ, le ministre de la Santé, Marc-Yvan Côté et la ministre de l'Éducation, Lucienne Robillard.

bon sens », a-t-elle dit en rappelant la volonté gouvernementale de diminuer les ressources dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

Au chapitre de la loi 198, Mme Pagé estime que la CEQ et la FTQ ont maintenant des « prises » sur les intentions gouvernementales. Les ententes-cadres stipulent en effet que l'État devra consulter les deux organisations syndicales sur les plans d'effectifs prévus à la loi 198. « Nous ne serons pas les instigateurs de quelques coupures que ce soit », promet Fernand Daoust.

Accords-cadres historiques
Dans la grande salle du Con-

seil du Trésor, hier matin, la séance de signatures des accords-cadres avait des allures d'un cérémonial réservé aux grands moments. Daniel Johnson était flanqué des deux leaders syndicaux et des ministres responsables des réseaux de l'éducation et de la santé, Lucienne Robillard et Marc-Yvan Côté.

Tout ce beau monde parlait d'une entente historique. « Pour la première fois, nos partenaires syndicaux acceptent de parler de productivité, d'efficacité, d'efficacités et d'économies. De notre côté, nous sommes prêts à discuter de sous-traitance, de l'organisation du travail et des changements technologiques », résumait le président du Conseil

du Trésor.

« Tout, mais absolument tout est sur la table », dont la sécurité d'emploi, ajoutait Fernand Daoust. « On déborde du cadre traditionnel et restreint de la convention collective de travail pour aborder le fonctionnement d'un ministère, d'un hôpital ou d'une école. »

Les ententes-cadres ne mettent pas les membres de la FTQ et de la CEQ à l'abri des congés forcés non payés. Tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas d'entente sur la récupération de 171 millions \$ dans la masse salariale 1993-94, les congés prévus à la loi 102 s'appliqueront, note M. Johnson.

Réunion des premiers ministres Bourassa laisse planer le doute sur sa présence ou celle de Johnson

QUÉBEC — S'il ne fait aucun doute que la ministre des Finances, Monique Gagnon-Tremblay, assistera, le 1er décembre, à la conférence fédérale-provinciale de ses homologues, il n'est pas aussi clair que l'actuel chef du gouvernement québécois sera présent à la conférence des premiers ministres, le 21 décembre.

par ROGER BELLEFLEUILLE
LE SOLEIL

Le chef de l'opposition, Jacques Parizeau, a bien tenté, mais en vain, hier, de savoir qui du premier ministre « sortant », Robert Bourassa, ou du premier ministre « rentrant », Daniel Johnson, participera à ce rendez-vous convoqué par le premier ministre Jean Chrétien.

Pince-sans-rire, M. Bourassa a convenu que la date du 15 décembre lui apparaissait comme « une hypothèse réaliste » pour le choix de son successeur.

Toutefois, se voulant le « plus limpide possible », il a expliqué qu'il était d'abord et avant tout lié par la constitution du Parti libéral qui prévoit aussi que le nouveau

premier ministre pourrait être désigné à la limite le 30 janvier, selon le scénario établi en fonction d'une véritable course au leadership, avec plus d'un poulain en lice.

Si le couronnement de Daniel Johnson a lieu le 15, a poursuivi M. Bourassa, il rencontrera alors son successeur pour prendre « les meilleures décisions dans l'intérêt du gouvernement présent et du gouvernement à venir ».

Quant à la ministre des Finances, questionnée à savoir de qui elle reçoit ses directives, du premier ministre sortant ou du premier ministre rentrant, elle a sèchement rétorqué que pour l'heure, elle ne reçoit d'ordre que d'un seul patron, soit le premier ministre Bourassa.

Création d'une 3e voie: Action-Québec devra mettre la pédale douce

TROIS-RIVIÈRES — À sa première séance publique, mardi soir, dans la capitale de la Mauricie, Action-Québec a suscité des réactions somme toute positives tout en étant invitée à mettre la pédale douce avec l'idée d'un troisième parti.

par ROGER BELLEFLEUILLE
LE SOLEIL

Environ 75 personnes s'étaient rassemblées dans un sous-sol d'église pour échanger avec le tandem Allaire-Dumont.

En majorité des hommes, surtout d'âge mur, issus de plusieurs horizons politiques : libéraux, péquistes, bloquistes, des militants et militantes actifs, mais aussi de simples citoyens préoccupés par la désolation actuelle sur la scène politique et à la recherche d'un nouveau crédo.

Au nombre des participants : Claude Rompré, candidat bloquiste défait dans Shawinigan par nul autre que Jean Chrétien, Antoine Poirier, qui sollicitera l'investiture péquiste dans Trois-Rivières, René Matte, ex-député créditiste de la circonscription de Champlain au fédéral, et Normand Toupin, ex-député de Champlain et ministre de l'Agriculture dans le cabinet Bourassa, de 1970 à 1976.

D'entrée de jeu, Me Jean Allaire a tenu à préciser, une fois de plus, qu'il n'était pas en croisade pour mousser l'émergence d'un nouveau parti politique, mais que

ce sera à la population, le temps venu, de décider.

Il a signalé que c'était de sa propre initiative que le député indépendant de Drummond, l'ex-libéral Jean-Guy Saint-Roch, avait entrepris des démarches en ce sens auprès du Directeur général des élections. « Ce n'était pas à mon instigation. »

La question constitutionnelle est loin d'avoir accaparé la quinzaine d'interventions.

Une jeune intervenante, souverainiste, a exprimé la crainte que la création précipitée d'une troisième formation politique ne se transforme en un avortement.

Au terme de cette soirée calme qu'aucune adhésion spontanée n'est venue marquer, Me Jean Allaire s'est dit heureux de ce premier échange qui à son avis répondait aux objectifs de la tournée de consultation envisagée, soit avant tout un dialogue dans la perspective des idées mises de l'avant par le manifeste d'Action-Québec.

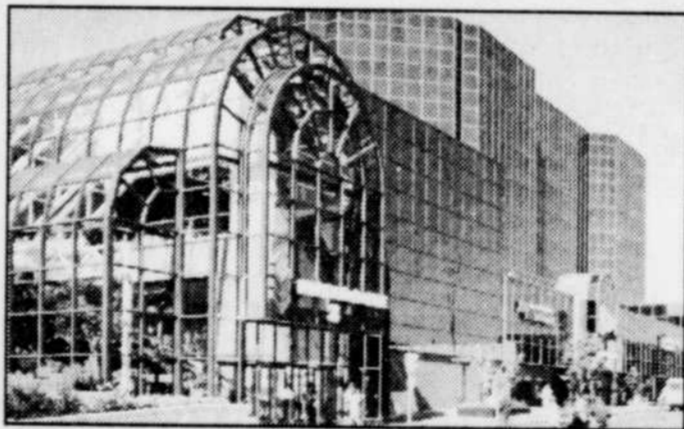
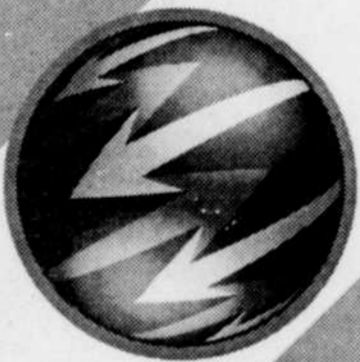
Mario Dumont a abondé dans le même sens, signalant l'accueil positif qu'avait reçu le document.

Le prochain rendez-vous du genre aura lieu à Québec, samedi.

Monique Gagnon-Tremblay responsable de l'entente sur les infrastructures

QUÉBEC (PC) — La ministre des Finances, des Communautés culturelles et de l'Immigration, Monique Gagnon-Tremblay, a été désignée comme responsable pour le Québec de la mise en oeuvre de la future entente fédérale-provinciale sur les infrastructures. La nouvelle a été annoncée, hier, par le bureau du premier ministre Robert Bourassa. Le programme sur les infrastructures doit être lancé par le gouvernement fédéral dans le but de relancer l'économie et de créer des emplois.

Venez vivre la nouvelle dynamique de Québec



...au coeur des plus grands centres commerciaux de Sainte-Foy!

PLACE de la CITÉ LE MULTICOMPLEXE

Évadez-vous

vers la République Dominicaine grâce à Place de la Cité et à tous ses marchands participants

Courez la chance de gagner l'un des 3 voyages doubles en République Dominicaine d'une valeur approximative de 2 500 \$ chacun comprenant:

- le transport aller et retour par avion pour 2 personnes via vacances Air Transat depuis Québec;
- l'hébergement dans une merveilleuse suite pour 7 nuits à l'hôtel Ibero Star Bavaro Resort donnant directement sur la magnifique plage de Punta Cana;
- 2 repas par jour et les activités courantes de l'hôtel;
- les transferts ainsi que les taxes d'aérogare.



PLACE de la CITÉ...

Plus de 120 boutiques et services

Des halles d'alimentation

2500 aires de stationnement

vacances air Transat INTER VOYAGE

PLACE de la CITÉ

NOM:

ADRESSE:

TÉL:

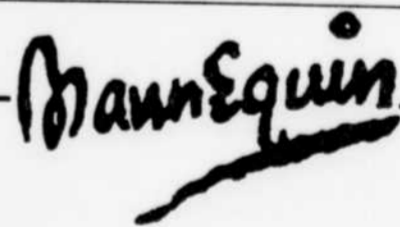
Question d'habilité: 50 divisé par 5 soustraire 2 multiplier par 18 = votre réponse:

S.V.P. Déposez ce coupon dans l'un des barils à Place de la Cité

Complétez ce coupon de participation et déposez-le dans l'un des barils à Place de la Cité.

Règlements disponibles à l'administration de Place de la Cité.

Attribution par tirage au sort, mail central, le 4 décembre 1993 à 11 heures



Régina n'attend pas Noël pour vous faire cadeau de ses PRIX DE JANVIER EN NOVEMBRE!

GRUPE DE MANTEAUX
Cour. 465 \$
Spécial **229\$**

GRUPE DE VESTONS ET BLOUSONS
Cour. de 340 \$ à 461 \$
Spécial **169\$**

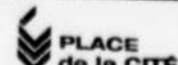
GRUPE D'ENSEMBLES DEUX PIÈCES ET TAILLEURS
Cour. de 328 \$ à 690 \$
Spécial **199\$ à 349\$**

GRUPE DE CHANDAILS
Cour. de 182 \$ à 376 \$
Spécial **129\$ à 239\$**

N'hésitez pas à lui offrir un CERTIFICAT-CADEAU MANNEQUIN Elle en sera ravie!

Toutes taxes incluses dans nos prix Ouvert le dimanche, de midi à 17 heures

Stationnement gratuit pour nos clientes



2635, Hochelaga Sainte-Foy



Côté clame sa loyauté

QUÉBEC — De nouveau harcelé par l'opposition, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, a protesté avec la plus grande fermeté de sa solidarité totale et de son « fair play » avec ses collègues du cabinet, y compris le président du Conseil du Trésor.



Marc-Yvan CÔTÉ

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

Par ailleurs, le député de Charlesbourg est formel : à moins d'indications contraires du Conseil du Trésor, il n'est pas question de frapper d'un moratoire, comme le demandait Rémy Trudel, porte-parole péquiste en matière de santé, l'objectif de coupes budgétaires de 1 milliard \$ sur trois ans dans les services et les soins de santé. Une mise entre parenthèses qui permettrait à son éventuel successeur de revoir ce dossier.

Ce montant, a précisé le député sortant de Charlesbourg, découle d'une « commande précise des instances centrales » pour 750 millions \$, cependant que l'autre tranche de 250 millions \$ constitue une marge de manoeuvre que veut dégager de concert le MSSS et les régies régionales de la santé.

Le ministre a indiqué qu'il n'avait pas jugé opportun d'informer le président du Conseil du Trésor de ce plan d'amaigrissement, puisque cette étape était prévue après Noël, période où des choix devront être arrêtés par le gouvernement. Par ailleurs, des échanges ont eu lieu, a-t-il ajouté, au niveau sous-ministériel entre son cabinet et le Conseil du Trésor.

Le président de cette instance, Daniel Johnson, qui avait ouvertement désavoué la veille le titulaire du portefeuille de la santé, est resté de marbre, hier, lorsque le député Trudel a interprété ce désaveu comme « un triste manquement à la solidarité ministérielle ».

Particulièrement malmené par son projet d'abolition de la circulaire « malades sur pied » qui doit entrer en vigueur le 1er avril, le ministre Côté a dû faire volte-face.

Il a annoncé la mise sur pied, hier, d'un comité d'experts, dont le mandat sera de revoir ladite circulaire. Ce groupe, présidé par le Dr Jocelyn Demers, chef du service d'hépatologie de l'hôpital Sainte-Justine, pourra tenir des consultations. Il aura jusqu'à la fin de février pour faire rapport.

La « romancière » du cabinet Bourassa congédiée à l'amiable

QUÉBEC (PC) — Mécontent de la publication d'un « roman » sur l'exercice du pouvoir à la sauce libérale, le gouvernement du Québec a finalement obtenu la tête d'une de ses « nominations politiques » à l'étranger, Mme Jacqueline Boucher, ancienne proche collaboratrice du premier ministre Robert Bourassa.

Mme Boucher, directrice des communications de la délégation de Mexico, s'est rendue à Québec pour négocier les modalités de son départ. Il en coûtera ainsi près de 45 000 \$ à l'État québécois pour mettre un terme à cette « collaboration », qui devait pourtant durer jusqu'à l'été 1995.

Au ministère, il n'a pas été possible d'obtenir de source officielle le contenu de ce « règlement à l'amiable ». Cette affaire est en effet jugée si délicate

que seule une secrétaire a confirmé de manière bien accidentelle la nouvelle, qui s'apparente pour plusieurs à un « règlement de compte » entre libéraux.

Car, dès l'annonce de la publication de *L'intimité du pouvoir*, Mme Boucher a vu s'organiser des anciens conseillers du premier ministre, dont certains de ses amis, qui craignaient certaines révélations scabreuses dans ce « roman-vérité ».

La sécurité d'emploi des fonctionnaires : Jean-Guy Lemieux se dissocie de Johnson

« Le problème ne vient pas de la base, mais de ceux qui dirigent »

QUÉBEC — Le député libéral de Vanier à l'Assemblée nationale, M. Jean-Guy Lemieux, estime que le gouvernement fait fausse route en voulant remettre en cause la sécurité d'emploi des employés du secteur public et parapublic.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

Parlant hier devant un groupe d'employés et de dirigeants de l'hôpital Christ-Roi de Québec, M. Lemieux a exprimé clairement son désaccord avec le président du Conseil du Trésor et seul candidat à la direction du Parti libéral, M. Daniel Johnson, qui a déjà évoqué la possibilité d'enlever la sécurité d'emploi aux employés de l'État.

« Il y a moyen de régler le problème des finances publiques sans toucher à la sécurité d'emploi. Il faut revoir l'organisation du travail », a-t-il soutenu, dans un entretien avec LE SOLEIL.

M. Lemieux préconise, entre autres, une plus grande polyvalence du personnel, l'application de programmes de préretraite et

possiblement la réduction de la semaine de travail de 32 heures. De plus, il pense que le gouvernement devrait ramener de 71 à 65 ans l'âge obligatoire de la retraite, compte tenu du contexte économique difficile.

« Il faut arrêter de dire que les fonctionnaires sont des paresseux. Le problème ne vient pas de la base, mais de ceux qui dirigent », a-t-il affirmé. Il s'en est pris à la haute fonction publique qui « doit cesser de tergiverser et d'avoir peur. »

À son avis, l'application de la loi 102 sur le non-paiement de 2,6 jours de congés et de la loi 198 sur la réduction de 20 % des postes de cadres et de 12 % des



Le député libéral Jean-Guy Lemieux.

postes syndiqués est la solution la plus facile, mais elle crée d'autres problèmes. « Il y a beaucoup de démotivation et une perte de productivité », a-t-il avancé.

« Dans le secteur public, on ne gère pas les ressources humaines. On n'a qu'une vision comptable. Le gouvernement devrait revoir son travail sur ce plan », a-t-il ajouté.

Bien qu'il parlait au passé de son travail de député, M. Lemieux n'a pas voulu confirmer qu'il ne serait pas candidat aux prochaines élections en 1994. « Je suis en réflexion existentielle », a-t-il répondu. L'avocat représente la circonscription de Vanier depuis 1985. Lors de son allocation à l'hôpital du Christ-Roi, l'homme politique a cependant laissé entendre qu'il n'avait pas l'intention de se faire « crucifier » lors du prochain scrutin, évoquant un passage de la Bible.

Gallup: Campbell jugée plus durement que McLaughlin

QUÉBEC — Les Canadiens posent un jugement beaucoup plus sévère sur Kim Campbell que sur Audrey McLaughlin, même si les deux chefs fédéraux ont présidé à la déroute de leur parti respectif.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Selon Gallup, un Canadien sur deux (48 %) réclame le remplacement de Mme Campbell contre 31 % qui croient qu'elle devrait rester à la tête du Parti conservateur. L'ancienne équipe gouvernementale est tombée de 156 à deux représentants aux Communes.

La situation est à l'inverse dans le cas de sa rivale néo-démocrate. Il y a moins d'un électeur sur trois (28 %) qui demande la démission de Mme McLaughlin pour 48 % qui estiment au contraire qu'elle doit demeurer aux commandes de la machine socialiste tombée de 34 à neuf représentants aux Communes.

Mme Campbell, qui aura occupé quelques mois seulement le poste de premier ministre du Canada, peut se consoler à la pensée que son prédécesseur avait encore moins la cote qu'elle vers la fin de son règne. Le départ de Brian Mulroney était effectivement souhaité par 68 % des Canadiens en juillet 1991.

Il reste fort peu probable que Mme Campbell choisisse de demeurer à la tête de son parti dans les scénarios élaborés de l'intérieur du Parti conservateur. Aucun geste n'est cependant attendu à court terme.

Les données de la maison torontoise précisent que ceux qui ont voté conservateur le 25 octo-

bre sont très partagés à l'endroit de Mme Campbell, 41 % souhaitant son départ et 47 % son maintien en poste. En comparaison, seulement 23 % des électeurs néo-démocrates veulent chasser Audrey McLaughlin contre 71 % qui optent pour qu'elle poursuive son mandat.

Ce sondage Gallup a été réalisé entre le 4 et le 7 novembre sur la base de 1004 entrevues téléphoniques auprès d'adultes canadiens. Avec un échantillon de cette taille, la marge maximale d'erreur reconnue est de 3,1 % dans 19 cas sur 20.

UN PARTY DE BUREAU RÉUSSI ? QUESTION D'AMBIANCE...

Achetez chez un spécialiste

- BALLONS • DÉCORATIONS DE SALLE
- COSTUMES • ACCESSOIRES DE DÉGUISEMENT et MAQUILLAGE etc.

LOCATION DE : TABLES • CHAISES • VASSÈLE • VERRÈRE etc.

A-O-B Boutique Party 4825, 3e Avenue Ouest, Charlesbourg (418) 627-1330

COULOIR

Cet ensemble de ski alpin fait l'orgueil de ce designer/manufacturier Canadien. COULOIR emploie la membrane "Solar Goretex de W.L. Gore" pour assurer l'imperméabilité de ce vêtement qui respire. La doublure en Capillon emprisonne l'isolation thermique assurée par le "Thermo Lite" de Dupont. Deux couleurs disponibles: Prune et vert pierre. **969\$** 6 à 12 ans. **OUVERTURE MERCREDI JUSQU'À 21H**

la Vie Sportive

700, rue Bouvier, Québec • 623-8368
Ouvert le dimanche de midi à 17h.

LE MASSIF *Skiiez gratuitement au Massif de la petite Rivière St-François avec tout achat de vêtement 1994.

LE TRENTE ET UN®

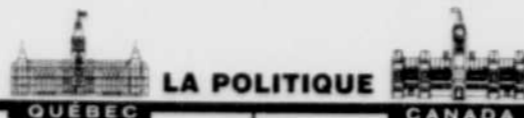
D'ITALIE EXCLUSIVEMENT POUR LE 31

LA TRILOGIE LAINE D'AGNEAU

TROIS PULLS EN TRICOT LÉGER 80 % LAINE D'AGNEAU, 20 % NYLON DE HAUTE QUALITÉ, TROIS PULLS FABRIQUÉS EN ITALIE EXCLUSIVEMENT POUR LE 31, TROIS PULLS AUX COLORIS SABLES DE MARINE, NOIR, BLEU, BORDEAUX, VERT, GRIS. M.G.TG. ENCOLURE POLO **49.95**, COL CHEMINÉE **39.95**, COL ROULÉ **39.95** TROIS PULLS SUPERBES DANS LA BOÎTE-CADEAU SIMONS!

la maison **simons**

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC



Relance de l'emploi: feu vert au plan de Tremblay

QUÉBEC — Le conseil des ministres a finalement donné le feu vert, hier, au plan de relance de l'emploi que le ministre de l'Industrie et du Commerce, Gérard Tremblay, rendra public mardi prochain.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Le ministre n'assistera pas à la rencontre des ministres provinciaux du Commerce intérieur qui devait avoir lieu, à Halifax, pour discuter de la question des barrières au commerce interprovincial avant la rencontre des ministres des Finances, mercredi et jeudi prochain.

Au bureau du ministre Tremblay, on se contentait, hier, de préciser que le plan de relance sera connu « dans les plus brefs délais ». On expliquait par ailleurs que le ministre Tremblay ne serait probablement pas de la rencontre de Halifax parce que ses homologues du Commerce et de l'Industrie de l'Ontario et du

gouvernement fédéral n'y seront pas.

Vendredi dernier, LE SOLEIL révélait les grandes lignes des mesures que Québec s'appête à annoncer pour stimuler la création d'emplois. Sur trois ans, Québec prévoit affecter près de un milliard \$ à la relance de l'économie, dont près des deux tiers, 558 millions \$, visent la création directe d'emplois.

Compte tenu de l'état peu reluisant des finances publiques, le ministre Tremblay n'est cependant pas parvenu à aller chercher beaucoup d'argent neuf dans les fonds publics pour financer ses mesures pour les derniers mois de 1993-94.

De fait, le coût des mesures du plan Tremblay atteint à peine 33 millions \$ pour la fin de l'exercice financier en cours.

Comme il escompte en récupérer près de 20 millions \$ avec le retour au travail des assistés et chômeurs, les sorties nettes ne devraient pas dépasser 13 millions \$.

Pour les trois années subséquentes, le coût net de ces mesures de création d'emplois atteindrait 212 millions \$ en 1994-95, puis 258 millions \$ en 1995-96 et enfin 243 millions \$ en 1996-97. Québec espère ainsi générer plus de 41 000 emplois par année pendant les trois prochaines années.

C'est à peu près à pareille date l'an dernier que le gouvernement avait annoncé un semblable train de mesures pour soutenir une économie mal en point. Le ministre Gérard D. Levesque annonçait alors des investissements publics de 395 millions \$. Il n'a pas été possible d'obtenir hier un bilan de ces mesures dont plusieurs étaient comparables à celles prévues dans le plan Tremblay.

L'Alberta impose des réductions salariales de 5 % à ses employés



Le premier ministre albertain, Ralph Klein, lors de sa conférence de presse hier après-midi, à Calgary.

CALGARY (PC) — Le gouvernement albertain a cogné dur, hier, en annonçant sa décision d'imposer une réduction salariale de 5 % à ses propres employés, aux enseignants et aux travailleurs de la santé.

Le premier ministre Ralph Klein a indiqué que la partie des fonds fournis par le gouvernement provincial et destinés aux salaires dans les hôpitaux, les commissions scolaires et les universités — de même que la totalité des fonds disponibles pour tous les employés de la province — seront coupés de 5 % par rapport à l'année dernière.

Il appartiendra aux diverses commissions et aux unités de négociation d'effectuer les coupes, mais M. Klein a averti qu'il y aurait des mises à pied si les employés ne rouvrent pas leurs conventions collectives volontairement et acceptent les réductions.

« Nous espérons qu'il ne sera pas nécessaire de recourir à des mises à pied et à des abolitions de postes », a-t-il dit.

Les critiques sont d'avis que le projet se traduira par une réduction des services.

Bien que M. Klein insiste sur le fait que les coupes visent les salaires, il a admis qu'il n'existe aucune garantie que certains hôpitaux et commissions scolaires ne coupent autre part pour récupérer les pertes.

« Il n'y a pas le moindre doute que la réduction des fonds alloués va entraîner des fermetures de lits dans les hôpitaux », a déclaré Ron Hodgins du Syndicat des employés des services de santé d'Alberta, qui compte 2000 adhérents.

L'exigence gouvernementale que les coupes soient effectuées dans la masse salariale constitue une surprise et sera difficile à appliquer, a soutenu pour sa part Larry Odegard, le président de l'Association des services de santé d'Alberta, qui représente les conseils d'administration des hôpitaux.

Diane Lavallée officiellement candidate du PQ aujourd'hui

QUÉBEC — Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, doit confirmer aujourd'hui la candidature de la présidente de la Fédération des infirmières du Québec (FIQ), Mme Diane Lavallée, à l'investiture péquiste dans la circonscription de Jean-Talou.

L'exécutif de l'association locale a déjà unanimement recommandé la candidature de Mme Lavallée et deux candidats potentiels, dont le président de l'association, Bruno Leclerc, ont indiqué qu'ils laisseraient la voie libre à la présidente de la FIQ. L'annonce de sa candidature se fera à l'occasion d'une rencontre de presse ce midi, au Musée du Québec.

Par ailleurs, le président de la Communauté urbaine de Québec, Michel Rivard, devrait annoncer au début de décembre qu'il sera candidat à l'investiture péquiste dans Limoilou. M. Rivard a rencontré le chef du PQ, à ses bureaux de l'Assemblée nationale, il y a un peu plus d'une semaine.

L'ex-président de la commission d'étude sur la santé et les services sociaux, Jean Rochon, devrait lui aussi faire connaître bientôt sa décision de briguer l'investiture péquiste dans la circonscription de Charlesbourg.

Du français au Reform

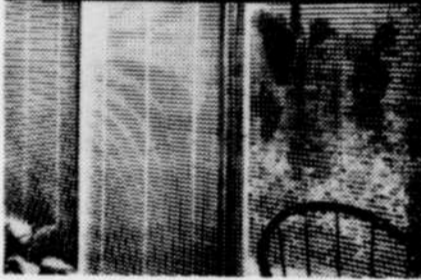
OTTAWA (PC) — Le leader du Reform Party, Preston Manning, n'a aucunement l'intention de dénoncer ses députés qui s'inscrivent aux cours de langue française offerts aux parlementaires fédéraux et n'écarte pas la possibilité de profiter lui-même de ce privilège parlementaire. Le Reform Party, qui a fait campagne en réclamant de profondes réductions des dépenses fédérales, s'oppose officiellement à la politique du gouvernement sur le bilinguisme officiel.

LE SEUL VRAI MANUFACTURIER DE

STORES

OUVERT AU PUBLIC DANS LA RÉGION DE QUÉBEC

STORES HORIZONTAUX
350 couleurs!



STORES PLISSÉS
175 couleurs!

vous offre:

1

LES PLUS BAS PRIX!

Seulement un des plus grands fabricants au pays depuis 1954 peut vous offrir les VRAIS prix de gros!

2

LE MEILLEUR CHOIX!

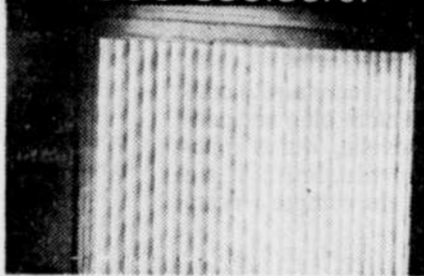
Nous vous offrons le plus vaste choix au Québec: 15,000 styles et couleurs de stores de TOUT GENRE!

3

UN SERVICE ULTRA RAPIDE!

Exemple: Commandez un store vertical en P.V.C., aluminium ou en tissu le jeudi soir, c'est prêt à ramasser le vendredi matin à 9h!

STORES VERTICAUX
1000 couleurs!



STORES DE TOILE
100 couleurs!

LE SEUL DISTRIBUTEUR DE PRODUITS
Kadilac EN RÉGION!

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
PLUS BAS PRIX
GARANTIS
MEILLEURE QUALITÉ
ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE

RABAIS
JUSQU'À
60%
SUR NOS BAS
PRIX DE
MANUFACTURIER

EN PLUS:

ACHETEZ DU FABRICANT!

PAS DE TAXE!

Meilleurs prix,
GARANTIS!
Personne dans la région ne
bat nos prix... PERSONNE!

VOTRE COMMANDE
SERA PRÊTE
EN MOINS DE

24h

NOUS NE VENDONS QUE DES STORES!

15,000

STYLES ET COULEURS DE
STORES DE TOUT GENRE!
Venez voir les spécialistes!

• Succursale No. 18 • Québec • Succursale No. 18 • Qu

265, boul.
Wilfrid Hamel
à Vanier (Angle rue Du
Pont Scott, directement en
face de l'hôpital Christ-Roi)
687-0053

LE
**MARCHÉ
DU STORE**

• VISA • MASTERCARD • AMERICAN EXPRESS • PAIEMENT DIRECT INTERAC • CHÈQUES ACCEPTÉS •



OUVERT

Lundi au mercredi: 9 h - 18 h

Jeudi, vendredi: 9 h - 21 h

Samedi: 9 h - 17 h

Pierre Gaudet intéressé par la présidence de l'UPA Jacques Proulx retourne à ses terres

QUÉBEC — Après avoir occupé pendant 12 ans le poste de président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), M. Jacques Proulx a décidé de ne pas solliciter un septième mandat et de retourner sur ses terres à Saint-Camille, en Estrie.

par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

Cette décision de M. Proulx qui a été communiquée, hier, aux 36 membres du conseil général de l'UPA, enclenche donc le processus électoral qui connaîtra son dénouement le 10 décembre, au terme du congrès annuel de l'UPA qui aura lieu à Québec.

C'est le nom du premier vice-président du mouvement, M. Pierre Gaudet, qui revient le plus souvent dans les conversations comme successeur potentiel de M. Proulx. « Je ne refuse pas de servir peu importe à quel poste, de dire au SOLEIL M. Gaudet. Ce sont les membres de l'union qui vont décider. »

Tout en rendant hommage à M. Proulx en le qualifiant de « grand président », M. Gaudet juge toutefois qu'il a choisi le bon moment pour tirer sa révérence. En fait, le cheval de combat de M. Gaudet, qui s'est converti à l'agriculture

biologique dans la région de Nicolet, touche le fonctionnement même de l'UPA. Il se sent à l'aise avec les grandes orientations de l'UPA, mais un peu moins avec le fonctionnement de l'organisme qu'il trouve trop centralisé. Cette même critique avait également été formulée par le président de l'UPA de Beauce, M. Félix Destrijker.

M. Gaudet, qui évalue actuellement ses appuis auprès des membres de l'UPA, était même prêt à affronter M. Proulx si ce dernier avait décidé de solliciter un renouvellement de son mandat et s'il avait recueilli un appui massif des agriculteurs.

Entre-temps, M. Proulx n'entend pas se « mouiller » sur le plan électoral, du moins pour le moment, puisque aucun candidat n'a officiellement annoncé son intention. « On verra en temps et lieu », confie-t-il au SOLEIL lors d'un entretien téléphonique.

Quoi qu'il en soit, M. Proulx,



Pierre GAUDET

qui a été élu à la présidence de l'UPA, avoue que sa décision a été le fruit d'une longue réflexion et qu'elle ne fut pas facile à prendre. Lui qui a siégé pendant 17 ans au conseil général de l'union et 12 ans à titre de président mentionne

qu'il n'a pas de « raisons particulières » pour expliquer son départ. « Je veux permettre à la vie, dit-il sur un ton philosophique, de me faire des surprises. »

Il se refuse également à identifier un moment, autant heureux que malheureux, qui aurait marqué cette période de 12 ans. « Il existe, dit-il, une multitude de beaux moments. Je retiens l'appui massif de celles et de ceux que j'ai représentés. Quant aux déceptions, il n'y en a pas. J'aurais aimé que certains dossiers, comme celui de l'environnement, progressent un peu plus rapidement. Mais, je n'ai pas subi d'échecs au cours de cette période. »

Un dossier qui lui tient toutefois à coeur, c'est celui du GATT. Il a d'ailleurs offert ses services aux membres du conseil général de l'UPA pour poursuivre son action dans ce dossier.

Difficile campagne pour Centraide Québec

QUÉBEC — Centraide Québec connaît une campagne de financement extrêmement difficile. Le président, Jean-Yves Légaré, lance donc un appel à la générosité de la population pour atteindre l'objectif de 4 725 000 \$.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Selon les chiffres fournis hier, Centraide a recueilli 4 325 136 \$, soit 91,5 % de son objectif. Cet appel s'adresse à toutes les personnes qui n'ont pas encore donné mais aussi à celles qui pensent qu'elles pourraient faire plus.

La récession qui perdure, l'augmentation rétroactive des impôts et particulièrement les compressions salariales dans la fonction publique sont les principales causes des difficultés que connaît Centraide.

Cette détérioration du climat économique se traduit par une hausse de 50 % des demandes d'aide financière à Centraide de la part d'organismes communautaires de la région. On estime que sur cinq personnes pauvres, quatre sont de nouveaux pauvres. Il s'agit de personnes scolarisées et sans emploi.

Centraide retourne en dons et services aux organismes communautaires qu'il subventionne, 0,85 \$ par dollar recueilli. La population est invitée à faire un don, du 24 novembre au 7 décembre, en composant le 654-3500.

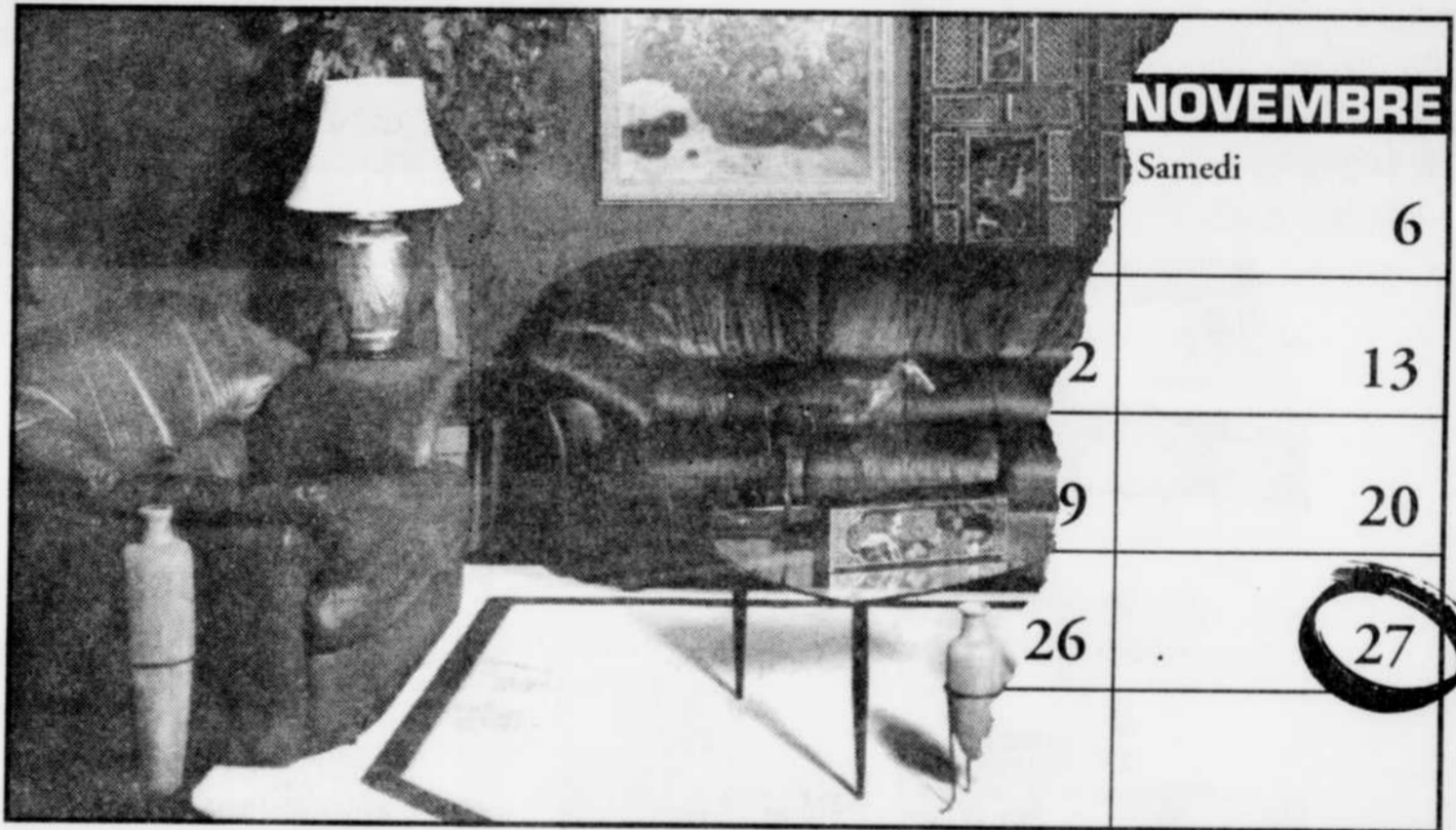
■ Protecteur pour cuir retiré

NORTH VANCOUVER, C.-B. (PC) — Santé et Bien-être Canada et la chaîne de magasins Panita ont retiré du marché le protecteur pour cuir « Oiled Nubuck Protector », après avoir reçu des plaintes de consommateurs québécois ayant éprouvé des problèmes respiratoires liés à l'utilisation du produit. Ce dernier est utilisé pour protéger les articles de cuir et les chaussures. Le produit connu sous le nom d'« Oiled Nubuck Protector » est en fait vendu sous forme de vaporisateur portant différentes marques de commerce : Panita, Coxy, Simard et Voyer, Transit, Pegabo et Aldo. Entre 10 000 et 15 000 canettes du protecteur pour cuir ont été retirées du marché mardi, et ce, à travers tout le pays. Un porte-parole de la compagnie Panita, Cameron Brown, a déclaré que la décision de retirer ce produit du marché est survenue à la suite de plaintes reçues au Centre antipoison de Québec, contacté par une vingtaine de consommateurs souffrants. Ces derniers se plaignaient de différents symptômes : toux, problèmes respiratoires, douleurs à la poitrine et frissons, notamment.

EN RAPPEL SAMEDI 27 NOVEMBRE

L'INCROYABLE

Vente 8 heures



Vous passerez de doux moments dans ces confortables canapés en cuir véritable aux lignes sobres et classiques, avec coussins cale-reins et larges appuie-bras.
Un canapé 2 places + un canapé 3 places pour **2 488\$** TPS incluse, Une valeur de 4 490\$
Deux canapés 2 places pour **1 988\$** TPS incluse, Une valeur de 3 976\$

8 HEURES DE RABAIS SPECTACULAIRES SUR TOUT...TOUT...TOUT...

AUCUN PAIEMENT AVANT MAI 1994*

*Conditionnel à l'approbation du crédit-Acompte 30%

PARTIPEZ À NOTRE GRAND TIRAGE DU 23 DÉCEMBRE "GAGNEZ LES MEUBLES DE VOS RÊVES"

VALEUR 10 000 \$

Aucun achat requis, voir détails en magasin

LA GALERIE DU MEUBLE

5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ CONTEMPORAIN:
18, rue Courcellette
Tél.: 681-0171

▲ CLASSIQUE:
1215, boul. Charest O.
Tél.: 681-0171

◆ ROCHE BOBOIS:
9, rue Courcellette
Tél.: 681-4101

● CUIR NO 1:
2960, boul. Laurier
Tél.: 681-0171

■ SOFA DESIGN:
10, rue Courcellette
Tél.: 681-2302

Nous sommes fiers de nous associer à l'exposition "Un Art de Vivre. Le meuble de goût à l'époque victorienne au Québec" présentée au Musée de la civilisation

Rabais de
20% à 50%
sur toutes les collections

GEIGER Yarell Lucia

Manteaux longs ou courts, cardigans, chemisiers et jupes
Tailles 6 à 18 ans

Simone Paris
LE PRÊT-À-RAVIR

2646, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (près de l'Hôpital Laval)
656-1902

réfrigération

R. LÉVESQUE

MAYTAG

LA PAIRE

«BONNE AFFAIRE»

Modèles spéciaux. Caractéristiques spéciales. Prix spéciaux.

RABAIS DE
70\$



OFFRE POUR UN TEMPS LIMITÉ!
Moins chers que des modèles comparables

DÉPOSITAIRE DES APPAREILS MÉNAGERS
• A.E.G. • Amana • FRIGIDAIRE • Gaggenau • Jenn-Air • Kelvinator • Maytag • Modern-Maid • Smeg • Sub Zero • Simplicity • Thermador • White Westinghouse

Livraison et mise de côté gratuites, plan de financement

VENTE D'USAGÉ ET DE PIÈCES

Le spécialiste de l'encastrable

3000, chemin Royal
Giffard
663-4605



LE SEUL VRAI SPÉCIALISTE

GRANDE VENTE D'OUVERTURE

PRIX RÉDUITS SUR TOUTE LA MARCHANDISE

•AUCUN COMPTANT •AUCUN PAIEMENT •AUCUN INTÉRÊT

COMMENCEZ À PAYER DANS

1AW

LE 12 NOVEMBRE 94

DANS TOUS LES MAGASINS TANGUAY
À L'OCCASION DE L'INAUGURATION DU NOUVEAU MAGASIN DE CHICOUTIMI



qualité idéal
Moblier de chambre
Idéal en merisier teinté
vert ou bleu avec dessus
couleur miel

1549\$
6 morceaux - pied en sus

SERVICE
QUALITE
GARANTIE



G. ROMANO INC.
Moblier de salon
Romano recouvert
de coton fleuri.
Causeuse disponible.

569\$
Sofa

Fauteuil: 279 \$
Causeuse: 429 \$



CARRIER

Moblier de cuisine Carrier en frêne de couleur vert
cérusé. La table 38 x 54 po est munie d'un panneau
de 12 po.
Autres couleurs offertes.

1569\$
6 PIÈCES



GE
Réfrigérateur
(122096)
Capacité totale: 17,7 pieds
cubes
2 bacs à légumes et à fruits de
conception spéciale - (1 haute
humidité) (1 basse humidité)
1 bac à viande
Portes en acier au fini granulé
Couleur: blanc ou amande

734⁹⁵

GENERAL **GE** ELECTRIC



Laveuse G.E.
(117398)
Très grande
capacité
8 programmes
3 sélections de
température lavage
et rinçage
4 niveaux d'eau
Distributeur de
javelissant

Sécheuse G.E.
(117402)
Grande capacité
4 programmes
3 sélections de
température

829⁹⁵
l'ensemble



Cuisinière
(121829)
Four à nettoyage facile
Éléments amovibles
Porte en verre noir
Disponible en blanc ou
amande

539⁹⁵

**DEUX
DERNIÈRES
SEMAINES**

A M E U B L E M E N T S
TANGUAY

Cartes de crédit
acceptées.
* Sous réserve de
l'approbation du service
du crédit. Ne payez que
les taxes de vente.
Certains frais
administratifs peuvent
être crédités au moment
d'un paiement
comptant.

**OUVERT
LE DIMANCHE
de midi à 17h
(Sauf Pointe-au-Père
et Chicoutimi)**

A M E U B L E M E N T S
TANGUAY

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE!

LÉVIS: 5720, boul. Étienne-Dallaire
(angle Kennedy)
833-4511

BEAUPORT: 535, boul. Ste-Anne
667-6282

LES SAULES: Carrefour Les Saules
5150, boul. l'Ornière
871-4411

TROIS-RIVIÈRES: 2200, boul. des Récollets
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE: 822, boul. Ste-Anne (route 132)
COMTE DE RIMOUSKI
725-4411

CHICOUTIMI: 1990, boul. Talbot
(418) 698-4411

LES BLUES DE LA DÉFAITE

Les conservateurs trouvent le sevrage difficile

Carrément rayés de la carte électorale fédérale le 25 octobre dernier, plusieurs députés conservateurs québécois ont trouvé la pilule dure à avaler. Sans le confort du pouvoir et souvent sans emploi, bien des perdants sont encore sous le choc, a constaté LE SOLEIL lors d'une tournée auprès de quelques conservateurs défaits.

QUÉBEC — Le 25 octobre, les députés conservateurs ont vécu le traumatisme d'un sevrage brutal. Toujours sous le choc, une large majorité de ces intoxiqués du pouvoir ont la défaite très amère.

Textes de PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Il n'est pas facile de descendre du confort ouaté de la colline parlementaire avec ses nombreux services, et de ne plus avoir de personnel à sa disposition. Loin des feux de la rampe, c'est le retour à la vie ordinaire et anonyme de retraité, de professeur ou de consultant.

Mais l'embarquée est totale quand, en plus, les perspectives d'emploi sont quasi nulles et que la campagne électorale vous laisse enseveli sous plusieurs milliers de dollars de dette, faute d'avoir récolté le minimum de 15 % du vote nécessaire pour le remboursement de la moitié des dépenses.

« Un beau cadeau de sortie », jette d'une voix blanche, Marc Ferland (Portneuf), qui se dit activement à la recherche d'un emploi. Le marché du travail a toutefois drôlement changé depuis que le dessinateur industriel de 51 ans a laissé son emploi pour ouvrir son bureau de député en 1984. Pas étonnant qu'il pose un regard noir sur ce qui lui a valu de se retrouver au chômage.

« Les gens ont suivi la mode, les sondages, et ont voté pour d'illustres inconnus. Ils n'ont pas réalisé qu'ils allaient être pris avec Jean Chrétien pour les cinq prochaines années en faisant cela. Je cherche encore quelqu'un dans Portneuf qui peut dire qu'il a gagné ses élections... », jette-t-il d'un ton qui en dit long sur l'évaluation qu'il fait du jugement des gens de son comté.

« Les années de vaches grasses sont terminées », soutient de son côté André Plourde (Kamouraska-Rivière-du-Loup), prédisant que l'argent du fédéral va abruptement cesser de couler chez lui et



André PLOURDE



Monique B. TARDIF



Marc FERLAND

que ses électeurs vont vite le regretter. L'industriel de 56 ans qui a vendu une florissante vitrerie en 1984, est quant à lui prêt pour une « retraite dorée » à sa résidence de Notre-Dame-du-Portage.

Son ainé, Charles-Eugène Marin (Gaspé), est un autre retraité qui soutient que les lendemains des élections vont être cruels pour son monde. « Le bois poussera pas plus vite et c'est pas le gouvernement libéral qui va remettre le poisson dans l'eau. Avec un député du Bloc en plus, l'avenir de mes concitoyens est inquiétant », juge-t-il.

Tout en critiquant son propre

gouvernement d'avoir poussé encore plus loin la dépendance des travailleurs saisonniers de la péninsule par une générosité dont il n'avait pas les moyens, il admet du même souffle tirer une grande fierté du quart de milliard \$ en budget spécifique donné au comté en neuf ans, sans compter les 175 millions \$ annuels dépensés dans les programmes d'aide et d'assurance. « J'ai dû faire comme les autres », se justifie-t-il.

Dans certains cas enfin, la défaite est si dure à avaler que les perdants préfèrent disparaître complètement de la scène publique. Suzanne Duplessis (Louis-

choisi d'être muette, comme sa collègue Monique B.-Tardif (Charlesbourg).

Mme Duplessis a pourtant la chance, contrairement à plusieurs de ses collègues des Communes, de ne pas avoir à s'inquiéter de son avenir immédiat. Elle a déjà repris le poste d'enseignante qu'elle avait laissé en 1984, ce qui est aussi le cas pour l'ex-député de Chicoutimi, André Harvey, qui était également en congé non payé de sa commission scolaire. Pas besoin dans leur cas de puiser immédiatement dans les 28 000 \$ de pension annuelle que leur assurent leurs neuf années aux Communes.

Dorénavant, l'ex-ministre Blais n'accepte que les entrevues... pour un emploi

QUÉBEC — « Gilles, veux-tu parler au journaliste du SOLEIL ? » a demandé Mme Loisel à son mari à l'occasion d'un appel téléphonique logé la semaine dernière à sa résidence. La réponse de l'ex-député de Québec a claqué comme un coup de fouet jusqu'à l'autre bout du fil avant même la fin de la question : « NON ! »

Les deux ministres conservateurs de la région de Québec, soit le titulaire aux Finances, Gilles Loisel, et son collègue de la Justice, Pierre Blais, ont en fait tous deux refusé toutes les demandes d'entrevue acheminées par les médias à compter du lendemain de leur défaite du 25 octobre.

« Les seules entrevues que j'accorde, c'est en vue de me trouver un nouvel emploi », a lui-même expliqué au SOLEIL l'ancien député de Bellechasse, honorant la tradition de disponibilité avec les médias qui a marqué son séjour au cabinet. Mais le coprésident de la campagne conservatrice a cette fois coupé court à l'échange. « La page est tournée », a dit l'avocat de 45 ans. Sans être vraiment convaincant, il se défend d'agir ainsi parce qu'il est amer du résultat, lui qui a décroché le deuxième plus grand nombre de votes chez les conservateurs au Québec, ne le cédant en fait qu'à Jean Charest.

Quant à Gilles Loisel, sa vie publique est terminée, selon son épouse. « Il ne vous parlera pas à vous non plus », avait-elle prévenu, et ce, bien qu'il ait côtoyé le journaliste du SOLEIL pendant son séjour à Ottawa. Et pas question de tenter d'en savoir davantage en allant le rencontrer à l'occasion de sa première sortie publique.

Évidemment, explique un membre de son entourage politique, après avoir gravi tous les échelons en quatre ans jusqu'au prestigieux ministère des Finances, après avoir été l'un des premiers aux barricades derrière la candidature de Kim Campbell pour finir, un peu à cause de ce choix, troisième derrière une inconnue (la députée bloquiste Christiane Gagnon), sans même avoir obtenu le minimum de 15 % du vote, « c'est dur pour l'ego... »

RÉSULTATS
Loto-Québec
Tirage du 93-11-24

1 ^{er} numéro		2 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
097642	10 000 \$	811403	10 000 \$
97642	1 000 \$	11403	1 000 \$
7642	100 \$	1403	100 \$
642	10 \$	403	10 \$
42	5 \$	03	5 \$
3 ^e numéro		4 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
338864	10 000 \$	707432	100 000 \$
38864	1 000 \$	07432	1 000 \$
8864	100 \$	7432	100 \$
864	10 \$	432	10 \$
64	5 \$	32	5 \$

Banco 3 8 13 15 16
18 19 21 22 23
34 36 40 44 51
Tirage du 93-11-24 52 59 65 66 69

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Aux Galeries de la Canardière, le 27 novembre à 13h30

Le père Noël arrive et vous livre son coeur!



... et les grands

- Laissez-vous séduire par la merveilleuse musique de Noël de l'Orchestre de chambre "La Sinfonia"

Pour les petits

- Spectacle de marionnettes
- Ballons et cadeaux

LES GALERIES DE LA CANARDIÈRE
2485, boul. Sainte-Anne, Québec

L'ABONNEMENT, C'EST ÉCONOMIQUE
et la livraison à domicile ne vous coûte pas un sou de plus.

7 jours x 52 semaines	189,29 \$*
7 jours x 26 semaines	99,85 \$*
7 jours x 13 semaines	51,54 \$*

*payé d'avance et taxes incluses
Abonnez-vous : 647-3333 (Québec)

aux heures d'appel suivantes :
lundi au jeudi : 7 h à 17 h 30
vendredi : 7 h à 17 h
samedi et dimanche : 8 h à 12 h

LE SOLEIL



SPLENDORO

FESTIVAL DE L'OR
Birks vous présente une offre incroyable sur sa superbe collection d'or italien 14 carats. Pour un temps limité, les bracelets et colliers sont offerts à prix incroyablement bas.

Bracelets à partir de seulement 129 \$
Colliers à partir de seulement 229 \$

BIRKS
PLACE STE-FOY, 633-1035

LAURA ASHLEY

Rabais du ciel

VENTE ANNUELLE DU TEMPS DES FÊTES

ÉPARGNER JUSQU'À 30% sur nos collections d'ameublements et de vêtements jusqu'au 5 décembre 1993.

2452 Boulevard Wilfrid Laurier

DES NOUVELLES DE FELIX



LES CHATS COMME FELIX AIMENT **felix**

QUÉBEC (Q.C.) CANADA 1993

LES BLUES DE LA DÉFAITE

La foi jusqu'à la fin

□ « J'ai compris à 16 h, l'après-midi du 25 octobre, que j'allais être battu »

QUÉBEC — Même s'ils ont été bombardés de sondages pendant la campagne électorale leur démontrant l'insurmontable avance du Bloc québécois, individuellement, les députés conservateurs ont cru jusqu'à la fin qu'ils allaient eux aussi réaliser l'exploit de Jean Charest.



par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Cette conviction qui anime chaque élu qu'il va résister au raz-de-marée, contrairement à ses collègues, est aussi traditionnelle que surprenante.

« J'ai compris à 16 h, l'après-midi du 25 octobre (jour du vote) que j'allais être battu, explique Marcel-R. Tremblay (Québec-Est). J'ai eu espoir jusque-là, parce que j'avais gagné dans les neuf bureaux de vote par anticipation et que j'étais convaincu que les indécis n'étaient ni pour le Bloc québécois, ni pour les libéraux. »

Son président d'association, Claude Gagné, lui, n'avait aucune illusion, ayant reçu les données

L'ancien député de Québec-Est, Marcel R. Tremblay, avoue avoir gardé l'espoir de l'emporter jusqu'à la fin, d'autant plus qu'il avait gagné lors du vote par anticipation.

d'un sondage à la mi-campagne, où son candidat obtenait 14 % des voix. « Les cinq membres du comité de stratégie ont toutefois décidé de ne pas lui montrer les chiffres. Il y a toujours possibilité d'un revirement, et il fallait conserver son enthousiasme au moins pour sauver le dépôt. »

Même s'il n'a finalement pas obtenu les 15 % de vote nécessaires pour un remboursement de dépenses, l'ex-député de Québec-Est est de ceux qui n'ont pas à

s'inquiéter de leur avenir, n'ayant pris que quelques jours pour devenir associé de la Financière Mazarin, une firme spécialisée dans les transactions de fusion, d'acquisition et d'alliances stratégiques d'entreprises.

À la merci

« Nous sommes à la merci du national, constate son collègue André Harvey (Chicoutimi). Sans vouloir jeter la pierre à Mme (Kim) Campbell, il faut bien constater qu'un député est très vulnérable à ce que décident l'entourage immédiat du chef et la direction du parti. »

Tous les députés interrogés, y compris ceux qui avaient appuyé la candidature de Mme Campbell comme Charles DeBlois (Beauport-Montmorency-Orléans) et Jean-Pierre Blackburn (Jonquière), ne peuvent que constater que le choix de Jean Charest leur aurait donné beaucoup plus de chances de sauver leur siège.

« Notre plan de campagne n'était pas bon. C'est de jobs que voulaient entendre parler les Québécois », affirme ainsi M. Blackburn, qui examine actuellement des offres d'emploi. Mais il est loin d'avoir écarté un retour en

politique. Et il ne le cache pas : « L'ensemble de mon travail de député était quelque chose que j'adorais. »

De la même manière, l'ex-journaliste Charles DeBlois se sent grandi de son expérience politique. « Ça m'a ouvert des horizons. Je n'étais jamais sorti de Québec et j'ai eu la chance d'aller dans presque toutes les provinces, de connaître une nouvelle langue et une nouvelle culture, sans compter mon expérience comme vice-président de la Chambre... Je me sens plus riche, plus sage », conclut celui qui devrait continuer à oeuvrer dans le domaine des communications.

Les deux hommes quittent avec des sentiments presque opposés à l'égard de ceux qui les ont délogés. « La campagne s'est déroulée à un bon niveau. Nous nous sommes téléphonés et une rencontre est prévue cette semaine avec Michel Guimond », dit M. DeBlois, qui avoue partager certains objectifs du Bloc québécois.

« Mon nom n'est pas masochiste », conclut pour sa part M. Blackburn pour expliquer l'absence de tout contact avec le gagnant, André Caron.

VENDREDI ET SAMEDI 26 ET 27 NOVEMBRE

REVOICI LES IMBATTABLES ET TOUJOURS AUSSI AVANTAGEUSES

Aubaines mystère de la Baie



10% À 25% DE RABAIS
SUR LE PRIX ORDINAIRE,
DE SOLDE OU DE LIQUIDATION
DE PRESQUE* TOUTE
LA MARCHANDISE!
*Tenues mode et accessoires
pour dames, homme et enfant
*Chaussures pour la famille
*Jouets *Articles ménagers
*Papeterie et bien plus encore!

30% À 50% DE RABAIS
SUR LE PRIX ORDINAIRE
D'UNE FOULE D'ARTICLES*!
*Montres *Bijoux mode
*Décorations de Noël
*Accessoires décoratifs
*Linge de maison *Articles-cadeaux
pour la maison
*Verres à pied et plus!

*Voyez la liste complète des exceptions en magasin ou au verso de la carte Aubaine mystère.

PLUS

50% DE RABAIS
Sur le prix ordinaire : duos-sommeil Beuemark, bijoux en argent fin et bijoux en or 10 ct ou 14 ct incluant les bagues, à l'exception des boucles d'oreilles et des chaînes en or à prix vedette se terminant par 99 ¢.

Pas de TPS à l'achat de tous ces articles : gros électroménagers, caméscopes, téléviseurs, magnétoscopes, chaînes stéréo, accessoires électroniques, appareils audio portatifs, téléphones et répondeurs téléphoniques.

Fantaisies de Noël : prenez le petit déjeuner avec le père Noël à la Baie! Le samedi 18 décembre, à 8h30, aux Galeries de la Capitale.

Billets : 3,45\$ par personne (taxes en sus), disponibles à la Billetterie.

LA BAIE



L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX!

décoration
DE LA FALAISE

Nous enjolivons votre décor avec des éléments de choix et un service après-vente exceptionnel.

LE CHOIX DU DÉCORATEUR
REGAL WALL SATIN
Latex mat d'intérieur
• fini mat velouté, lavable
• Application facile, séchage rapide
• Lavable à l'eau savonneuse

21 95\$
3,79 L

VERSATILE
REGAL AQUAVELVET
Email latex fini coquille d'oeuf
• Luxueux fini coquille d'oeuf
• Email durable
• Application facile
• Lavable à l'eau savonneuse

25 95\$
3,79 L

CONSULTATION GRATUITE À DOMICILE

• Peinture • Papier peint • Rideaux • Stores-confection • Rembourrage
• Couvre-plancher • Literie • Couvre-lit • Accessoires de salles de bains

2485, chemin Saint-Louis
Sillery (coin côte à Gignac)
656-9971

INCROYABLE MAIS VRAI!

Un choix sans pareil de complets

SAMUEL SOHN

réduits à

495\$

Cour. jusqu'à 725\$

BOUTIQUE MASCULINE

3195, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy -- 656 9508
Centre d'achats de la Colline
Stationnement facile

Nouvellement arrivés...

Pour affronter avec chic les rigueurs de l'hiver: les manteaux finlandais en microfibre, matelassés à souhait et doublés d'un confortable lainage à carreaux.

Courts ou longs, disponibles en noir ou rouge.

Valeur 525\$ pour **239\$**

Ferland Eccetera ..
IMPORTATIONS
1005, de Salaberry
Stationnement gratuit au St-Patrick

En 1991, au Canada Vie de misère pour un enfant sur cinq

OTTAWA (d'après PC) — La pauvreté infantile au Canada a augmenté de 30 % entre 1989 et 1991. En seulement deux ans, plus de 275 000 bambins sont venus s'ajouter à la liste des enfants pauvres.

C'est ce qu'a révélé, hier, le groupe Campagne 2000, dont le but est de faire respecter une résolution unanime du Parlement adoptée le 24 novembre 1989 et qui parlait « d'éliminer la pauvreté chez les enfants au Canada d'ici l'an 2000 ».

« Notre rapport 1993 nous envoie un message inquiétant », a déclaré la coordonnatrice nationale de la coalition de 45 groupes, Mme Rosemarie Popham.

« Non seulement nous constatons que nous perdons la bataille face à la pauvreté infantile, mais il semble que nous avons cessé de lutter », a-t-elle ajouté.

En 1991, dernière année pour laquelle le groupe a des chiffres, le taux de pauvreté chez les moins de 18 ans a atteint 18,3 %. Cela signifie que 1,21 million d'enfants vivaient alors sous les seuils de bas revenus définis par Statistique

Canada, soit presque un enfant sur cinq.

Au cours de cette même année, plus de la moitié des enfants pauvres (54 %) vivaient dans des familles biparentales et 46 % dans des familles monoparentales. Mais quand on considère que seulement 13 % des familles sont monoparentales, cela veut dire que la grande majorité des enfants dans ces familles (61,8 %) connaissent la pauvreté.

Mais le plus frappant, a souligné Mme Noëlle-Dominique Willem, du YWCA, c'est que le quart des familles pauvres sont dirigées

par quelqu'un qui travaille à temps plein. L'incapacité de créer des emplois décents est donc une des raisons de cette croissance de la pauvreté, a-t-elle indiqué.

La coalition a demandé aux libéraux de respecter leurs promesses électorales de mettre sur pied un système de garderies, des programmes de nutrition, des programmes pour les autochtones et de retirer des pensions pour enfants du système fiscal.

La récession n'est pas la seule responsable de la détérioration des dernières années. Au cours de la même période, la grande majorité des pays industrialisés ont fait nettement mieux pour lutter contre la pauvreté des enfants, note la coalition.

En septembre, le rapport de l'UNICEF intitulé *Le progrès des nations* indiquait que le taux de pauvreté infantile au Canada était le double de celui de la France, des Pays-Bas, de la Suède et de l'Allemagne. Le Canada, l'Australie et le Royaume-Uni affichaient les plus hauts taux de pauvreté infantile du monde industrialisé, après les États-Unis.

L'importance que les pays accordent aux programmes de sécurité du revenu y seraient pour quelque chose. Alors que la France investit l'équivalent de 23,5 % de son produit national brut dans ces programmes, le Canada n'y injecte que 12,8 % de son PNB.

Verdict demain pour Gertrude Bouillon

RIMOUSKI — Le procès de Gertrude Bouillon s'est terminé, hier, au palais de justice de Rimouski sur la question centrale du degré de force raisonnable à employer pour rétablir l'autorité légitime dans une classe, selon le pouvoir délégué à un professeur.



Gertrude BOUILLON

par CARL THÉRIAULT
collaboration spéciale

Le procureur de la Couronne, Me James Rondeau, et l'avocat de la défense, Me Linda Lavoie, ont présenté leurs plaidoyers au juge Jean-Paul Decoste avec comme fond de scène cette importante question liée à l'évolution de la société.

La plaidoirie de la défense a mis en exergue les contradictions de certains témoignages, notamment le nombre de fois (une ou trois) où la tête du jeune élève Sébastien Gagnon a frappé le pupitre près duquel il était assis.

Me Lavoie a demandé au juge de prendre d'abord en considération le témoignage de l'accusée comme étant « vrai et plausible » eu égard à ses années de service sans dossier disciplinaire.

La défense soutient que le jeune élève devait respecter l'autorité de Mme Bouillon et que la « méthode pédagogique » utilisée ne l'était pas dans de mauvaises intentions.

Le ministère public a insisté pour dire qu'il ne s'agissait pas de juger de la carrière de l'enseignante ou de savoir qui gagnerait le plus après un jugement, les élèves ou les professeurs.

Le caractère « excessif » et « déraisonnable » des gestes reprochés à Mme Bouillon doit être retenu, selon le procureur de la Couronne, citant aussi des collègues de l'accusée qui ont pu rétablir des situations d'indiscipline avec le jeune Sébastien sans avoir à lui frapper la tête sur un pupitre.

L'inexistence de lésions n'est pas une raison pour rejeter la plainte de voies de fait simple, de dire le procureur de la Couronne, puisqu'une personne qui crache dans le visage d'une autre peut être l'objet des mêmes accusations.

Pour lui, il s'agit dans le cas du jeune Sébastien Gagnon d'un abus de force et d'un geste disproportionné qui doit être sanctionné considérant que même une enseignante de grande expérience pouvait commettre une erreur.

Si Gertrude Bouillon est reconnue coupable demain, elle pourrait encourir une peine maximale d'emprisonnement de six mois ou une amende de 2000 \$.

Le «2 pour 1» New Look

LUNETTERIE NEW LOOK

LAURÉAT
MERCURIADES 1993

L'AVANTAGE DE CHOISIR
parmi plus de 2,000 montures différentes, sans aucune restriction.

DEUX PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES VERRÉS ET MONTURES POUR LE PRIX D'UNE.
Les examens de la vue se font sur place par des optométristes.

QUÉBEC Place Fleur de Lys 529-2141	QUÉBEC CENTRE-VILLE 699, Boul. Charest Est 523-6958	LORETTEVILLE 592, rue Racine 843-6542	MONTMAGNY 59, Boul. Taché 248-8383
QUÉBEC 1100, rue Bouvier 622-4224	SAINTE-FOY Place de la Cité 654-1492	LÉVIS 95, Route Kennedy 833-1131	ST-GEORGES DE BEAUCÉ Place Centre-Ville 228-0202

4 000 CAMELOTS
pour un bon service!
Abonnez-vous:
647-3333 (Québec)
ou au **1-800-463-2362** (régions)

LESOLEIL

Une avalanche d'ambaines vous attend chez Goodyear!

MEILLEURS PNEUS D'HIVER GOODYEAR À PRIX AVANTAGEUX!

PNEU D'HIVER TRÈS AVANTAGEUX

À partir de **49,95\$**

ULTRA GRIP N
P155 / B0R13 BBTE

Dimension	Prix
P155/80R13 SL1 BBTE	49,95 \$
P165/80R13 SL1 BBTE	57,95
P175/70R13 00 LND	62,95
P185/80R13 SL1 BBTE	64,95
P185/70R14 00 LND	64,95
P195/75R14 00 BBTE	68,95
P205/70R14 SL1 BBTE	71,95
P205/75R15 SL1 BBTE	74,95

LE PNEU D'HIVER PAR EXCELLENCE

À partir de **67,00\$**

F32
P155 / B0R13 BB

Dimension	Prix
P165/80R13 BB	77,00 \$
P185/80R13 BBTE	86,00
P185/75R14 BBTE	89,00
P185/70R14 BBTE	92,00
P195/75R14 BBTE	93,00
P195/70R14 LND	94,00
P205/70R14 SL1 BB	101,00
P205/75R15 SL1 NW	104,00

4 AU PRIX DE 3

REGATTA LE PLUS NOUVEAU radial toutes saisons de Goodyear

AQUATRED Le pneu toutes saisons révolutionnaire de Goodyear

EAGLE GT+4 Pneu toutes saisons haute performance de Goodyear

Achetez 3 de l'un des pneus toutes saisons populaires ci-dessus et nous vous donnerons le 4ème pneu sans frais. Ou, si vous n'avez besoin que de deux pneus, le deuxième pneu sera moitié prix. Les pneus Regatta, Aquatred et GT+4 peuvent chauffer la plupart des voitures nord-américaines et importées.

PNEU TOUTES SAISONS POPULAIRE

À partir de **39,95\$**

DECATHLON
P155 / B0R13 SL1

Dimension, bande blanche	Prix	Dimension, bande blanche	Prix
P155 / B0R13 SL1	39,95 \$	P205 / 75R14 SL1	63,95 \$
P165 / B0R13 SL1	45,95	P205 / 75R15 SL1	65,95
P185 / B0R13 SL1	53,95	P235 / 75R15 SL2	75,95
P195 / 75R14 SL1	55,95		

FAITES "HIVÉRISER" VOTRE VÉHICULE

39\$

Valvoline

- 1) Lubrification, vidange d'huile et remplacement du filtre
- 2) Réglage de la tension de toutes les courroies
- 3) Mise à niveau de tous les liquides
- 4) Nettoyage des freins avant et arrière
- 5) Test de l'efficacité de l'antigel du radiateur
- 6) Réglage de la pression d'air et permutation des quatre pneus
- 7) Analyse du système de charge électrique et de la batterie
- 8) Test des feux d'urgence et des feux des freins
- 9) Quatre litres de lave-glace de réserve

Offre valide pour la plupart des voitures et camionnettes jusqu'au 4 déc. 1993 chez les détaillants participants.

Le complet parfait \$199.

Tout un choix pour votre style bien distinctif et très raffiné. Des coupes impeccables, des tissus de première qualité, Des complets et des vestons réduits de 20 à 50% Maintenant!

GARNEAU
...le nom à porter!

Place Laurier, Mail Pascal 651-0962
Fleur de Lys, Mail central 523-3294
Galeries de la Capitale 627-5442

AIR MILES
Collectez des milles aériens AIR MILES à l'achat de pneus et de services automobiles Goodyear et des produits accessoires de cette marque. Utilisez-les chez le détaillant participant.

Le sable de pneu donné fin le 4 déc. 1993. Téléphoner pour obtenir les prix et les dimensions des autres articles à rabais. Les engrais sont payés en quatre mois par paiement des chèques de plus de 250,00 \$ par carte de crédit (suite à l'approbation du crédit).

GOODYEAR SERVICE AUTOMOBILE GARANTI

- ✓ PERMUTATION GRATUITE DES PNEUS
- ✓ MONTAGE COMPRIS
- ✓ AUCUN ACOMPTÉ, AUCUN INTÉRÊT

QUÉBEC 1220, boul. Charest Ouest 681-4646	CHARLESBOURG 8550, boul. Cloutier 627-0040	LÉVIS 155, Route du Président Kennedy 833-3282	LES SAULES 3755, boul. Hamel Ouest 871-6740	STE-FOY 3115, boul. Hochetaga 653-0841	THETFORD MINES 515, boul. Smith 338-5163	BEAUPORT 639, rue Clémenceau 661-1212	CENTRE COMMERCIAL GOODYEAR DUBERGER 1900, Léon Harmel 683-2521	DETAILLANTS INDÉPENDANTS VILLE VANIER Autopneu RQM 385, rue Lavoie 683-1010	QUÉBEC Desharnais ServicePneus 710, boul. Charest Ouest 681-6041
--	---	---	--	---	---	--	---	---	--

*Magasin qui ne participe pas au plan de paiement différé de quatre mois.

**UNE PLACE
AU SOLEIL**



■ Les Médiévales

Le prochain repas gastronomique du Hilton, le Conseil souverain de Nouvelle-France, se tiendra demain soir, dans la grande salle de bal de cet hôtel, sous le thème des Médiévales. C'est sans doute ce thème qui avait été retenu l'an dernier, avant que lesdites Médiévales ne se soient matérialisées; mais, comme on le sait, il n'y a pas eu de Conseil souverain de Nouvelle-France, l'an dernier, au Hilton de Québec, parce que les employés étaient sur le point de déclarer la grève. Puisque le thème officiel a été écarté, on peut dorénavant se douter à la fois du menu et des distingués gentilshommes qui prendront place à la table d'honneur. Le président des Médiévales, **Pierre Gaudreau**, sera sans doute appelé à présider ces agapes médiévales. Son acolyte, **Rémy d'Anjou**, directeur général des Médiévales, sera certainement à la même table d'honneur puisqu'il y est depuis toujours. Il a personnifié Mgr de Laval pendant de nombreuses années, puis il a succédé au prince des gastronomes, **Gérard Delage**, pour prendre l'héritage de Jean Talon lorsque Me Delage a dû se retirer pour des raisons de santé. S'assoira également à la table d'honneur le maire de Dinan, **René Benoit**, qui était à Québec lors des dernières Médiévales. Quant au menu, dont on garde le secret, il sera évidemment, lui aussi, d'inspiration médiévale... avec des aliments frais, Dieu nous préserve.

■ Fondation de Lauberivière

Le dimanche 28, à la salle Albert-Rousseau du cégep de Sainte-Foy, se tiendra un concert-bénéfice pour célébrer le 10e anniversaire de la Maison de Lauberivière. Outre *Les Petits Chanteurs du Mont-Royal*, les artistes invités sont la soprano **Lyne Fortin** et le *Quatuor Alcan*. Au programme, une heureuse variété de pièces et de chants de Noël, de danses allemandes et d'œuvres vocales réputées. Il faut compter 100 \$ par adulte et 25 \$ par enfant de moins de 14 ans pour y assister. Des billets sont toujours mis en vente en composant le 692-4248.

■ Arrigato

Rencontré hier midi au restaurant Le Café d'Europe où il cassait la croûte, le concessionnaire automobile Michel Cloutier se préparait à recevoir dignement le nouveau président de Honda Canada, M. Atsuyoshi Hyogo, en poste depuis le début de novembre. M. Hyogo, arrivé hier soir à l'aéroport Jean-Lesage, visitera aujourd'hui tous les concessionnaires Honda de la région de Québec.

■ Sclérose en plaques

Puisque l'on parle d'airs de Noël, mentionnons que l'on peut entendre, toujours pour les bonnes œuvres, le Choeur des Vieux Noëls, qui présentera un concert de Noël, demain, à l'auditorium du centre François-Charon, au profit de la Société canadienne de la sclérose en plaques. Ce concert sera rehaussé par la participation spéciale du ténor **Yves Cantin**; il en coûte 10 \$ par personne pour y participer. Pour obtenir des billets pour ce concert mettant en vedette **Yves Cantin**, il faut composer le 529-0742.

■ 15 ans plus tard

Le 28 décembre 1978, le quotidien Montréal-Matin fermait ses portes, après presque un demi-siècle d'existence. Quinze ans plus tard, les artisans de ce journal ont décidé de renouer avec la tradition des retrouvailles. Ils organisent donc, le vendredi 3 décembre, une rencontre pour tous les anciens de ce premier grand tabloïd au Québec. Ce « conventum » de têtes grises se tiendra à partir de 18 h dans les locaux de la Fraternité des policiers, au 480, Gilford, à Montréal.

■ Précision

Le directeur de l'exploitation de la Scierie Leduc de Saint-Émile, Gilles Côté, tient à préciser qu'il respecte la récente décision du Tribunal du travail concernant le syndicat de l'entreprise. Lors d'une entrevue accordée au SOLEIL, le 17 novembre, il a effectivement fait un parallèle entre deux jugements différents en faisant remarquer que les conclusions n'allaient pas dans le même sens. Contrairement à ce qui a été rapporté, il n'a pas utilisé de qualificatif négatif à propos de l'administration de la justice, mais expliqué que le jugement du Tribunal du travail « ne lui plaisait pas ».

■ Des projets franco-québécois « mieux ciblés »

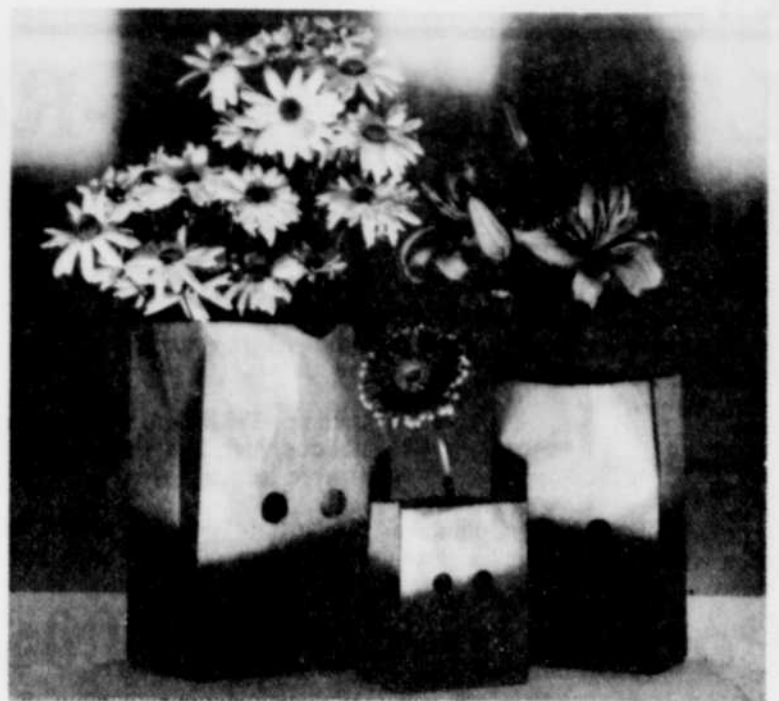
PARIS (d'après PC) — La France et le Québec insistent désormais sur la nécessité de réaliser des projets de coopération « concrets et mieux ciblés », comme le fait déjà l'Office franco-québécois pour la jeunesse, qui a remplacé les voyages de découverte par des stages de formation professionnelle. Les deux gouvernements ont donc décidé de « réaligner » l'ensemble de leur coopération. La commission permanente de coopération franco-québécoise a décidé, hier, à Paris de donner une nouvelle orientation à ses programmes pour qu'ils correspondent mieux aux priorités des deux gouvernements. La commission a retenu pour la prochaine année 300 projets.



■ Des filles, des filles, des filles

Au début des années 60, Elvis Presley interprétait une chanson fort populaire qui avait pour titre Girls Girls Girls. Le compositeur devait sans doute connaître la famille Fecteau de Lotbinière. Les 10 soeurs Fecteau. On comptait 14 enfants dans la famille Fecteau; trois des quatre garçons sont décédés en bas âge et celui qui reste a sans doute pris la photographie qui apparaît dans cette rubrique... puisqu'il n'y apparaît pas. Les dix soeurs Fecteau se sont en effet réunies, cet été, pour passer quelques jours ensemble. De gauche à droite donc: Monique Fecteau, mère de deux enfants; Thérèse Fecteau, mère de deux enfants et grand-mère de deux petits-enfants; Marielle Fecteau, religieuse, 14 ans en Afrique; Jocelyne Fecteau, mère de quatre enfants et grand-mère six fois; Huguette Fecteau, six fois mère et sept fois grand-mère; Céline Fecteau, mère de dix enfants et petits-enfants; Roseline Fecteau, deux enfants et six petits-enfants; Carmelle Fecteau, religieuse, 13 ans en Afrique; Jeannine Fecteau, deux enfants et six petits-enfants; et enfin, Agathe Fecteau, mère de huit enfants et de huit petits-enfants.

Faire parvenir vos communiqués à: **PLACE AU SOLEIL**
LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K7J6.
Tél: 647-3394 Fax: 647-3374



**CENTRAIDE
LE DON DE REDONNER ESPOIR**

La misère n'a pas de visage. Aucune classe sociale n'est épargnée. RÉAGISSONS

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
☎ (418) 660-2100 ou faites votre chèque à l'ordre de Centraide Québec.
Postez à Centraide Québec, 3100 av. Bourg-Royal, bureau 101, Beauport, Qué. G1C 5S7
Une collaboration **LE SOLEIL**

339\$

PAR MOIS,
ANTIVOL
COMPRIS!



Incorporé à la clef de contact de la Cutlass Supreme, cet intrigant petit morceau de métal est un dispositif de sécurité automobile personnalisé. Il s'agit en fait d'une résistance qui doit concorder électroniquement avec un détecteur placé dans le barillet de la serrure. Sinon, impossible de démarrer. Ce n'est peut-être qu'un détail, mais si les ingénieurs d'Oldsmobile mettent autant de soins à raffiner chaque petite chose, imaginez l'ensemble. **La Cutlass Supreme SL 4 portes 1994 d'Oldsmobile. 339 \$ par mois en location à long terme avec, entre autres détails:**

- Freins antiblocage aux 4 roues
- Climatiser
- Coussin gonflable côté conducteur
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultiplication
- Moteur V6 3,1 L de 160 chevaux
- Lève-glaces électrique
- Groupe d'équipement sport avec phares antibrouillards
- Régulateur de vitesse
- Assistance routière 24 heures!

Pour beaucoup plus de détails, voyez votre concessionnaire Chevrolet Geo Oldsmobile.





Oldsmobile
L'Obsession du détail

Prix basé sur un bail de 36 mois, avec versement initial de 2000\$ (ou échange équivalent), transport inclus. Dépôt de 400\$ remboursable et premier paiement mensuel requis. Taxes en sus. Kilométrage limité à 24 000 km par année. Chaque kilomètre supplémentaire coûte 5¢. Suet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers et ne s'appliquant qu'aux modèles neufs 1994 en stock avec équipement conforme à la description ci-dessus. 1L Assistance routière Oldsmobile est offerte sur les modèles Oldsmobile 1994. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

L'hôpital Christ-Roi veut ajouter 100 lits pour les aînés

QUÉBEC — L'hôpital Christ-Roi de Québec projette de construire un centre de soins de longue durée de 100 lits, principalement à l'intention des personnes âgées, sur les terrains de l'établissement.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

Ce projet fait partie de la planification stratégique du centre hos-

pitalier de 190 lits qui a été rendue publique, hier, lors d'une rencontre avec les employés.

Avant de devenir réalité, ce projet devra obtenir l'aval de la

Régie régionale de la santé et des services sociaux et du gouvernement. Présentement, cet ajout est au stade des études.

De plus, l'hôpital entend miser sur la qualité de son service d'obstétrique en développant le centre mère-enfant avec le concept de cohabitation père-mère-enfant. On se propose d'ajouter quatre lits à l'obstétrique et d'en réduire autant à la chirurgie.

La direction du centre veut aussi privilégier le développement de la chirurgie d'un jour et celle à l'aide de caméras qui permet d'éviter les incisions. Bien que cette façon nouvelle de faire exige des appareils plus coûteux, elle présente l'avantage d'être moins exigeante pour les patients et de réduire considérablement la période d'hospitalisation postopératoire, a expliqué, hier, le directeur général de centre hospitalier, M. Denis Carbonneau.

L'hôpital Christ-Roi compte aussi améliorer les services régionaux Viol-secours et Aide aux enfants victimes d'abus sexuels. On entend continuer d'amener les malades qui se présentent en clinique externe à utiliser davantage les cliniques privées qui ont pignon sur rue autour de l'établissement.

De 1988 à 1993, le nombre de visites à la clinique externe a chuté de 14 %, soit de 47 566 à 41 305. Cette tendance est encouragée par le gouvernement qui estime qu'une visite en clinique privée est moins coûteuse. Durant la même période, le nombre de jours d'hospitalisation est passé de 58 537 à 60 282.



Les 32 électrodes branchées au moniteur permettront de déterminer la localisation du foyer épileptique chez cette jeune femme.

Poursuite de 618 000\$

QUÉBEC — Parce qu'on lui a par erreur administré du sang du mauvais groupe, une femme de Beauport poursuit l'hôpital Christ-Roi et une de ses infirmières pour 618 000 \$.

par FRANÇOIS POULIOT
LE SOLEIL

Dans sa déclaration, déposée il y a quelques mois, la demanderesse allègue que le 15 avril 1990, à la suite de complications lors de son accouchement, elle a reçu du sang du groupe B alors qu'elle est de groupe A.

Elle affirme avoir ressenti des tremblements et des frissons au cours de la transfusion et s'être plainte de douleurs.

Selon la poursuite, environ deux tiers d'un culot (sac) de sang lui aurait ainsi été transfusé.

On reproche à l'infirmière de service de ne pas avoir remarqué que ledit culot de sang était identifié au nom d'une autre patiente et portait un numéro de dossier différent du sien. Quant au centre hospitalier, il doit aussi répondre des dommages subis par la de-

manderesse, parce qu'il est responsable des agissements de ses préposés.

Depuis cette erreur, la femme soutient avoir souffert de divers troubles. Elle affirme éprouver des douleurs aux reins et à l'estomac, de même que des sensations de paralysie. En plus de devoir prendre des médicaments pour atténuer la douleur, elle serait incapable d'effectuer des tâches ménagères courantes et se questionnerait continuellement sur son état de santé, ce qui lui occasionnerait un grand stress.

A titre de dédommagement, elle réclame, par la voie de son procureur, Me Normand Roy, 250 000 \$ pour souffrances, douleurs physiques et angoisses, 150 000 \$ pour inconvénients, ennuis et perte de jouissance de la vie et 218 400 \$ pour des pertes pécuniaires relatives à l'entretien de ses trois enfants et au coût d'une aide ménagère.

Enfant-Jésus: nouvelle unité de traitements pour épileptiques

QUÉBEC — Le département des sciences neurologiques de l'hôpital de l'Enfant-Jésus a inauguré, hier, sa nouvelle unité d'investigation et de traitements chirurgicaux spécialisés pour les épileptiques. Les médecins responsables de l'unité ont expliqué qu'antérieurement, les patients de l'Est du Québec devaient être référés dans deux hôpitaux de Montréal, où la période d'attente était de l'ordre de huit à 18 mois.

par JEAN-CLAUDE PAQUET
LE SOLEIL

Les Drs Richard Desbiens et Simon Verret, neurologues de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, et le Dr Claude Picard, neurochirurgien, ont expliqué que l'on compte environ 15 000 épileptiques dans le

territoire desservi par l'hôpital, dont 80 % environ peuvent mener une vie à peu près normale grâce à une médication appropriée.

On sait aussi que le quart environ des 20 % restants peuvent bénéficier d'une chirurgie, mais ce service ne pouvait être offert à Québec, faute d'équipement pour faire l'évaluation des patients sus-

ceptibles de bénéficier d'un traitement chirurgical.

Grâce à la Fondation de l'hôpital de l'Enfant-Jésus et à quelques commanditaires, le département de neurologie a pu acquérir l'équipement et le personnel nécessaires à l'évaluation des patients, soit un investissement de l'ordre de 250 000 \$. L'évaluation est faite à l'aide d'un électroencéphalogramme enregistré 24 h par jour, en milieu hospitalier. Ce monitoring permet de localiser précisément le foyer épileptique dans le cerveau et déterminer si la zone où le foyer épileptique est localisé peut être opérée sans induire de séquelles.

Si tel est le cas, on peut établir un pronostic de succès de la chirurgie et l'on procède alors à l'exérèse chirurgicale de cette zone cérébrale.

Les patients ne peuvent bénéficier de ce traitement que lorsqu'il a été largement démontré que la réponse aux médicaments est insatisfaisante et, que lorsque le foyer épileptique est situé dans une zone opérable.

Les neurologues estiment que grâce à ce laboratoire, une centaine d'épileptiques pourront être évalués annuellement, dont 25 pourront bénéficier du traitement chirurgical. En terme de nombre, dit le Dr Desbiens, ce n'est pas énorme, mais c'est un changement radical dans la vie des personnes ainsi traitées.

Depuis la création du service il y a quelques mois, quatre personnes ont déjà profité d'une intervention, dont une femme de 32 ans qui était épileptique depuis l'âge de 13 ans, et qui faisait pas moins d'une trentaine de crises par mois, malgré la dose maximale de quatre médicaments qu'elle prenait à raison de 15 pilules par jour.

Après évaluation, elle a subi une intervention au lobe temporal droit et y a maintenant deux mois, et depuis ce temps, elle n'a pas fait une seule crise d'épilepsie. En raison de son état, elle ne pouvait pas travailler et ne pouvait même pas avoir la garde de son fils, âgé de neuf ans.

Grâce à l'intervention, elle compte qu'elle pourra reprendre la garde de son fils et se trouver un emploi.

Creuser un tunnel de 2,5 km pour rendre la circulation plus fluide à Montréal

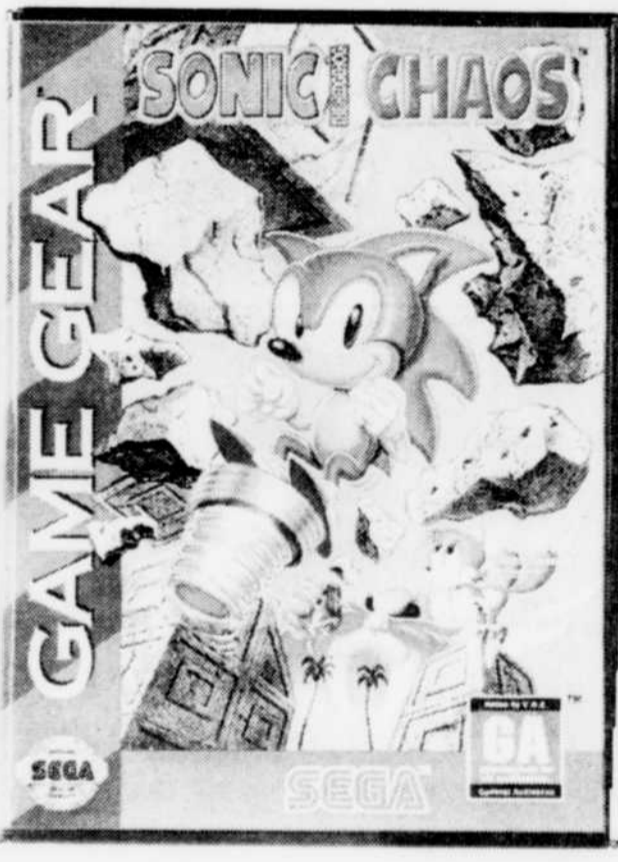
MONTRÉAL (PC) — Le creusement d'un tunnel constitue l'option la plus envisagée par des experts de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) et du ministère des Transports, qui cherchent à aiguiller l'augmentation rapide de la circulation sur l'autoroute Métropolitaine, à Montréal, révèle un rapport rendu public hier. D'une longueur approximative de 2,5 km, le tunnel relierait le rond-point de l'autoroute Décarie et un tronçon plus au nord de l'autoroute des Laurentides. Le coût du projet est évalué à 260 millions \$. Parmi les autres options suggérées par les ingénieurs, figurent l'ajout de voies de circulation dans les deux directions de l'actuelle autoroute, la transformation en boulevard urbain et la construction d'un tunnel de 9 km entre Saint-Laurent et le boulevard Pie-IX. La Commission d'aménagement de la CUM prévoit une augmentation de 35 % de l'achalandage sur l'autoroute Métropolitaine au cours des 15 prochaines années. 30 % des emplois de la région de Montréal sont occupés dans ce secteur.

Offrez le cadeau qu'ils attendent impatiemment Nouveautés Sega Sonic!



«Sonic Spinball» pour Genesis II

59⁹⁹\$



«Sonic Chaos» pour Game Gear

44⁹⁹\$



«Sonic CD» pour CD ROM II
(Pas tel que représenté).

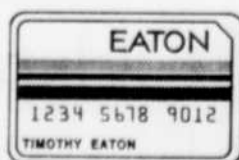
69⁹⁹\$

Une autre bonne raison de magasiner chez Eaton!
La garantie Eaton: si vous faites le mauvais choix, nous y verrons!

Rayon des jouets, 227.

Bernard-Henri Marty chez Eaton aux Galeries de la Capitale et à Place Sainte-Foy

À quel âge le destin vous sera-t-il favorable? Bernard-Henri Marty se fera un plaisir d'en discuter avec vous et de signer un exemplaire de son livre «Êtes-vous né(e) sous une bonne étoile», le samedi 27 novembre de 12 h à 16 h chez Eaton aux Galeries de la Capitale, boutique Nouvel Âge et le dimanche 28 novembre de 12 h à 16 h, chez Eaton Place Sainte-Foy, boutique Nouvel Âge. Êtes-vous né(e) sous une bonne étoile, 19,95 ch.



Nous partageons vos joies de Noël
EATON
Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Hydro accélérera bientôt les débranchements, sauf l'hiver

QUÉBEC — Hydro-Québec ne débranchera aucun client cet hiver, mais pour le reste de l'année, la société d'État se prépare à accélérer les interruptions de services, qui interviendraient 90 jours après la facturation au lieu des 120 jours actuellement prévus.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

Hydro veut ainsi diminuer son taux de mauvaises créances, parce que malgré sa réputation de croque-mitaine, elle affiche l'un des pires bilans au pays.

Alors que la moyenne nationale se situe à 0,5% des revenus, Hydro prévoit afficher 0,8% cette année, ce qui est tout de même mieux que sa moyenne de 1,1% enregistrée en 1990, indiquait, hier, au SOLEIL M. Roger Lanoue, vice-président Services à la clientèle.

Depuis un an, l'entreprise accélère ses contacts auprès de la clientèle pour éviter que la créance du client en défaut devienne trop importante.

Dans la même foulée, elle prévoit maintenant recourir aux interruptions plus tôt. Présentement, on procède au débranchement à compter du 120e jour suivant la date de facturation. D'ici un an, Hydro prévoit raccourcir ce délai pour le ramener éventuellement à 90 jours dans le cas des clients qui n'auront pas acquitté leur facture ou conclu une entente de remboursement.

La société d'État vient par ailleurs de confirmer qu'elle ne procéderait à aucune interruption de service cet hiver, entre les 1er décembre et 31 mars, sauf dans les cas de fraude ou de vol. L'hiver dernier, une interruption de service avait entraîné la mort d'un homme, intoxiqué par les émanations de la chaufferette au propane qu'il avait utilisée.

Ronald O'Neary, de l'ACEF du Nord à Montréal, croit qu'Hydro a pris une bonne décision. « Nous sommes d'accord, mais ça ne fait que déplacer le problème, parce que les interruptions vont se multiplier au printemps. » M. O'Neary croit qu'Hydro devrait mettre en oeuvre des programmes d'aide aux foyers démunis, notamment des mesures d'efficacité énergétique ou de la planification budgétaire, comme cela se fait aux États-Unis.

Roger Lanoue confirme que, malgré la trêve hivernale, le nombre d'interruptions de courant ne diminuera pas pour autant. Il y en a eu 28 000 en 1991, 30 300 en 1992 et l'on en prévoit au moins autant cette année.

Hydro a étudié différents programmes d'aide aux clients, mais cette approche a finalement été abandonnée, ajoute-t-il. Elle fonctionne aux États-Unis, mais le contexte est différent là-bas, parce que les démunis ne jouissent pas des programmes sociaux que nous avons au Canada.

Il y a enfin un envers de la médaille à l'exemple américain, puisque les sociétés américaines débranchent beaucoup plus souvent — et beaucoup plus tôt — qu'ici, dans certains cas dès le 30e jour après la date de facturation.



Le Soleil, Patrice Larouche

Donnez un jouet

Le Comité de l'arbre de Noël des pompiers de Québec recueillera des jouets pour quelque 1250 enfants démunis de la région de Québec, au Carrefour Neufchâtel, demain, samedi et dimanche. Le dépouillement des cadeaux — le 45e organisé par les pompiers de Québec — aura lieu le 17 décembre au Patro Laval. « Neufs ou usagés, l'important est que les jouets offerts soient sécuritaires », souligne André Siconnelly, président du comité. Les épouses des joueurs des Nordiques se sont associées à l'événement, et Vicky Paradis, une jeune chanteuse de Charlesbourg, agit en tant que porte-parole de cette cause humanitaire. Les gens peuvent aussi remettre leurs dons directement dans les différentes casernes de Québec.

Moisson Québec est dépassée par l'ampleur de la pauvreté

QUÉBEC — À Noël, donner des gâteaux et des suceries aux familles démunies, c'est bien.

Mais c'est encore mieux de donner du beurre d'arachide, du lait en poudre et des produits de première nécessité tels que du savon à lessive, du dentifrice et des serviettes sanitaires.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Les personnes démunies ont un grand besoin d'aliments nutritifs et de produits d'hygiène, soutient le président fondateur de Moisson Québec, André Migneault. Moisson Québec reçoit rarement des couches, du papier hygiénique et des serviettes sanitaires. Mais lorsque nous en recevons, ça s'envole comme des petits pains chauds, raconte M. Migneault.

C'est facile à comprendre, d'expliquer le président de Moisson Québec. Les familles et individus qui vivent de prestations de chômage, d'aide sociale ou qui n'ont pas un revenu suffisant commencent d'abord par payer le loyer et l'électricité, surtout en hiver. Par la suite, on pense à se nourrir et bien souvent, on n'a plus d'argent pour les produits hygiéniques qui coûtent cher.

À quelques semaines de Noël, tout le monde se sent généreux. Dans des bureaux de travail et des entreprises, les employés sont à préparer des paniers de provisions. Au cours des années passées, certains paniers contenaient du vin et même du champagne. M. Migneault n'a rien contre. Les gâteries sont également faites pour les pauvres. Mais, il soutient qu'il ne faut pas oublier que les lendemains sont durs pour eux et qu'un pot de beurre d'arachide est plus nourrissant et dure plus longtemps. Depuis le 23 novembre et jusqu'au 29 décembre, le réseau de la bibliothèque de Québec recueillera des denrées non périssables et des produits domestiques pour Moisson Québec.

L'ampleur de la pauvreté

M. Migneault se dit dépassé par l'ampleur de la pauvreté dans la région. Les pertes d'emplois se poursuivent et les demandes d'aide alimentaire augmentent à un rythme effarant. Il ne voit pas de lumière au bout du tunnel.

Il craint pour l'avenir, alors que de plus en plus de jeunes sont touchés. Près de 30% des personnes qui vont dans les soupes populaires ont moins de 20 ans. Et plus de 40% des gens qui bénéficient des banques alimentaires ont moins de 18 ans.

La situation est d'autant plus inquiétante que pendant que la pauvreté étend ses racines, la récupération des surplus de nourriture devient plus difficile. Avec l'ouverture des magasins le dimanche et une plus grande rationalisation de leurs stocks, les chaînes alimentaires ont moins de surplus.

Ainsi, depuis le début de l'année, Moisson Québec a récupéré 400 000 livres de nourriture de moins. Malgré tout, précise M. Migneault, nous allons distribuer plus de nourriture cette année (au-delà de 4 millions de livres en comparaison à près de 3,9 millions en 1992). « Notre système de distribution étant plus rapide, nous avons perdu moins d'ali-

ments. » Moisson Québec doit trouver de nouveaux fournisseurs pour répondre à la demande.

Chéri, il fait si froid!



20% à 40% de rabais

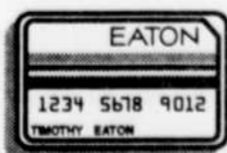
sur une sélection de vêtements d'extérieur
pour toute la famille

Dès aujourd'hui

25% de rabais

sur une sélection de chaussures habillées, tout-aller et
d'exercice pour hommes et femmes

Achats en personne seulement



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

ÉDITORIAL

Les questions que soulève une enquête

L'étude de Statistique Canada sur la violence faite aux femmes suscite la controverse. Il fallait s'y attendre, étant donné la gravité de l'affirmation qu'elle fait. Elle soutient qu'une Canadienne sur deux a été victime d'un acte violent au cours de sa vie d'adulte.

Cependant, un certain sens commun nous incite à ne pas prendre cette enquête au pied de la lettre. Cette précaution est d'autant plus nécessaire que les auteurs ont pris le soin de préciser qu'il s'agit de la première enquête détaillée de cette nature au Canada et dans le monde. Les actes de violence commis sont ceux que le Code criminel considère comme des infractions.

La violence faite aux femmes est une réalité dont on prend de plus en plus conscience. Mais a-t-elle l'ampleur que l'étude de Statistique Canada lui donne? Evidemment oui, si on croit que bousculer une personne est un acte de violence. Mais si on pense que cela fait partie de la vie, on est porté à mettre un bâton à l'étude. Après tout, qui à l'école ou ailleurs peut affirmer n'avoir jamais été poussé, empoigné, giflé?

L'enquête devrait, d'une part, faire la différence entre ce dont tout le monde est victime (menaces verbales, bousculades) et ce qui relève de la situation particulière des femmes. En d'autres mots, les actes reprochés n'ont pas la même dimension selon qu'ils proviennent d'une certaine rudesse de la société ou qu'ils découlent d'une domination que des hommes veulent exercer sur les femmes.

D'autre part, le fait de mettre dans un même lot des actes d'importance différente contribue à diluer ce qui est vraiment grave, comme le viol ou l'agression commise avec une arme à feu ou un couteau.

Il serait utile de connaître les causes des actes d'agression. L'étude en indique deux (le cycle familial de la violence et le rôle de l'alcool), mais il y en a sûrement d'autres. Parlez-en à Flamand Bellavance dans *Cormoran*!

Les hommes risquent davantage d'avoir un comportement violent envers leur conjointe s'ils ont été témoins de coups infligés à leur mère. Quant à l'alcool, il joue un rôle prépondérant dans la violence envers les femmes. D'ailleurs, l'enquête révèle que, dans plus de 40 % des actes violents, l'agresseur avait consommé de l'alcool.

Il faudra aussi établir des liens entre ces sévices et les scènes de brutalité dont nous sommes témoins à la télévision depuis des années. Les cas d'agressions, devenus monnaie courante au petit écran, persuadent le téléspectateur que la manière forte est la façon la plus rapide de régler un problème.

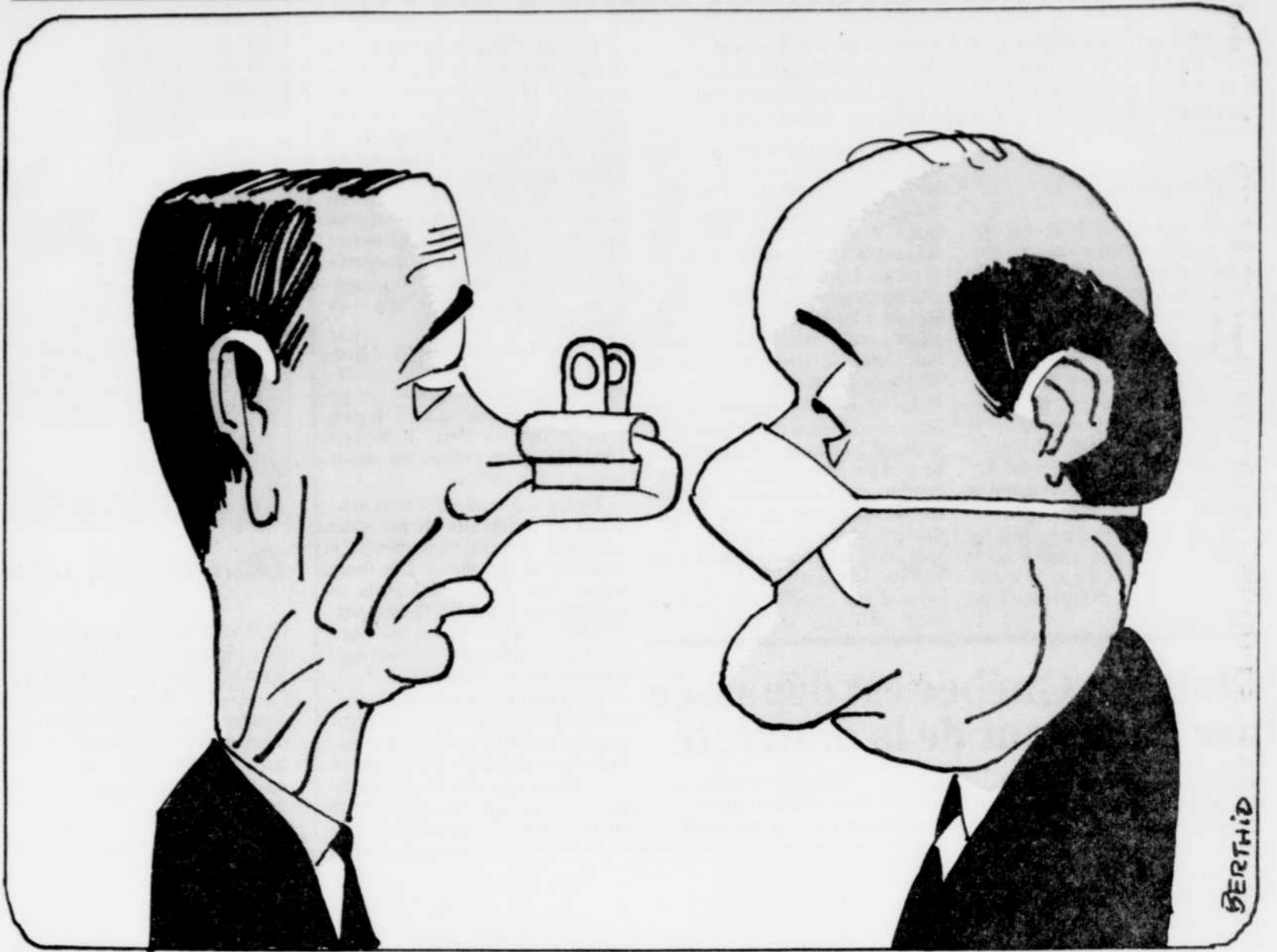
Il faudra aussi s'interroger sur la violence dans les sports organisés pour les jeunes. Qui n'a pas été scandalisé de voir la bassesse de certains encouragements que des parents prodiguent à leurs fils qui jouent sur la glace?

La violence des rapports entre hommes et femmes ne doit laisser personne indifférent. L'union de l'homme et de la femme passe actuellement par une crise qui la rend fragile.

Pourtant, la relation entre les sexes est le premier lieu des rapports dans une société. Si elle est dans un état aussi lamentable que le dit l'étude de Statistique Canada, nous sommes bien malades. Comment pouvons-nous, dès lors, espérer communiquer avec d'autres peuples et même leur donner des leçons?

JEAN MARTEL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef:
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
GILBERT LACASSEDirecteur de l'information:
ANDRÉ FORGUES

Charron, Lénine et la « troisième voie »

Après Pierre Marc Johnson, Yves Séguin et même Yvon Picotte, un nouveau nom commence à circuler pour diriger la « troisième voie ». Après 11 ans à l'écart de la politique, Claude Charron aurait confié à des amis que ce défi l'intéresse, rapportait le *Toronto Star*, hier.

L'ineffable député indépendant de Drummond, Jean-Guy Saint-Roch, qui parle déjà d'une victoire aux prochaines élections, a accueilli la nouvelle avec enthousiasme. Selon lui, M. Charron a tout ce qu'il faut : une vision de l'avenir, la capacité de s'émerveiller, la sensibilité, l'honnêteté, la transparence... Ses « erreurs de jeunesse » seraient oubliées.

L'ancien ministre recyclé en animateur de télévision vedette se repose présentement à Paris, après un tournage au Mali pour son émission *Le match de la vie*. S'il laisse flotter le ballon quelques jours sans le dégonfler, on va finir par prendre la rumeur au sérieux. Remarquez, ça vaudrait la peine juste pour énerver un peu ses « amis » péquistes, qui auraient tout fait pour le disqualifier. Car il pourrait faire très mal au PQ.

L'idée n'est pas si farfelue que ça quand on y pense : depuis qu'il a été ovationné au Forum Option Jeunesse de Mario Dumont, en juillet dernier, M. Charron s'est converti à l'allairisme. Tellement qu'en septembre dernier, il annonçait « en primeur » à ses lecteurs du magazine *7 Jours* que, tout en demeurant souverainiste, il n'était plus péquiste.

À vrai dire, ça n'a pas dû surprendre grand monde. A plusieurs reprises, il s'en est pris à Jacques Parizeau, avec lequel il n'a jamais eu d'atomes crochus. « Parizeau accumule les gaffes à un tel rythme, se met les pieds dans les plats avec une telle fréquence qu'on se demande si on aura assez de plats pour se rendre à octobre, écrit-il en avril 1992 (...) Il est regrettable



La chronique de
Michel
DAVID

qu'un chef soit la pointe émoussée de son propre mouvement ».

Contrairement à ce qu'il avait prédit, c'est le NON qui l'a finalement emporté au référendum sur l'Accord de Charlottetown. Malgré Parizeau. Peu importe, le ca-fouillage sur la question de l'affichage, au congrès péquiste de l'été dernier, a achevé de le convaincre que *Monsieur* n'est pas l'homme de la situation.

En annonçant qu'il tournait le dos au PQ, M. Charron faisait la même analyse que Mario Dumont : le PQ s'est enfoncé dans un calendrier référendaire qui risque de conduire le Québec au désastre, si la population rejette la souveraineté une deuxième fois. Sauf qu'il n'a pas l'air aussi convaincu que la solution réside dans l'élection de Daniel Johnson, « ce grand jour où nous passerons du drabe clair au drabe foncé ».

Dans sa chronique du 20 novembre dans *7 Jours*, il parle en termes très positifs du manifeste lancé par le groupe de Jean Allaire, *Un Québec responsable*. « Ça donne un produit original où poussent, parmi des vœux pieux qui sont plutôt lieux communs, des idées fort intéressantes et radicalement neuves ». Autrement dit, avec un peu de travail, on peut en faire un programme politique tout à fait acceptable.

Je serais quand même très surpris qu'il se lance dans cette aventure. Ce gars-là est sorti meurtri de ses années en politique et il n'est pas si certain que ses « erreurs de jeunesse » soient oubliées. Si oui, il y en a sûrement qui vont se charger de les rappe-

ler. Encore que ça pourrait faire boomerang.

Lors de sa conférence de presse d'adieu, le 5 octobre 1982, M. Charron semblait avoir définitivement tourné la page : « C'est ma vie à moi et je sais que la rupture avec le milieu politique n'est pas éphémère. Je ne regarderai pas en arrière. Il y a quelque chose de pitoyable chez ceux qui font des retours. Très franchement, je ne le souhaite pas ». Je ne le lui souhaite pas non plus.

Même s'il ne rejette pas l'hypothèse d'un nouveau parti, dans sa dernière chronique, il se montre moins pressé que Mario Dumont. Bien sûr, il comprend son impatience. « Parce qu'il sait très bien que sous la houlette de Parizeau se trouvent déjà beaucoup trop de résignés à la voie unique. Et que bien d'autres gens dont on ne peut se passer risquent de rester en dehors d'un mouvement qui aura besoin de couleur et de variété ».

À son bouillant cadet, qui compare le monopole que le PQ prétend exercer sur la souveraineté au parti unique de Lénine, il rappelle que dans son célèbre *Que faire?* (1902), qui se voulait une sorte de guide pratique à l'intention des révolutionnaires russes du début du siècle, Lénine ne plaide qu'en faveur d'une alliance tactique des opposants au régime tsariste.

Autrement dit, les adversaires du fédéralisme peuvent très bien unir temporairement leurs forces pour instaurer un *Québec responsable*, à l'occasion d'un référendum sur la souveraineté, et choisir chacun leur voie quand viendra le temps de décider quel genre d'association doit être maintenue avec le reste du Canada.

Il y a cependant une différence. À l'époque, Lénine prétendait que son minuscule parti dirige la coalition antitsariste. Mais on imagine mal Jacques Parizeau s'effacer devant Mario Dumont ou Claude Charron. Ou n'importe qui d'autre.

Point de vue

La médiation : solution efficace

par FRANÇOIS CRÉTE

(Lettre à M. Daniel Jacoby, Protecteur du citoyen)

Suite à la parution de l'article publié dans LE SOLEIL du jeudi 11 novembre 1993, relativement aux problèmes des pensions alimentaires qui ne sont pas acquittées, je me permets de vous faire certaines suggestions, étant donné que je me spécialise dans la pratique de la médiation familiale depuis quelques années.

Je crois qu'il serait important de prendre le problème de perception des pensions alimentaires à la source si nous voulons augmenter les chances de succès.

Selon la loi sur le divorce, lorsque les gens rencontrent un avocat pour entreprendre des procédures de divorce, ce dernier doit inciter son client à recourir à des services de médiation.

Je doute que cette obligation légale soit respectée, étant donné que l'avocat se trouve en conflit d'intérêts devant un client qui lui offre un dossier qu'il devrait référer à quelqu'un d'autre.

À mon avis, il faudrait amender les règles de procédure pour obliger les gens qui désirent entreprendre des procédures de séparation de corps ou de divorce, d'avoir au préalable tenté une médiation, et lors du dépôt des procédures

les requérants devraient produire avec leur requête un certificat d'un médiateur accrédité à l'effet qu'ils ont tenté de régler leurs conflits par la médiation.

En médiation familiale, nous procédons à l'analyse des besoins de chacun des conjoints ainsi que de ceux des enfants, nous analysons également la capacité financière de chacun des conjoints en tenant compte des impacts fiscaux. Les conjoints sont en mesure de déterminer, avec l'aide du médiateur, une contribution alimentaire juste et équitable.

De plus, il a été prouvé, lors de certaines études, que les contributions alimentaires fixées après avoir fait l'analyse des besoins et de la capacité de chacun, sont beaucoup plus respectées, car elles sont réalistes et tiennent compte des moyens financiers des deux conjoints.

En conséquence, c'est en obligeant les conjoints qui désirent ne plus vivre ensemble à discuter, avec l'aide d'un médiateur, du problème financier engendré par la séparation, que nous pourrions éviter les problèmes que vous soulevez. Il me fera plaisir de vous rencontrer, si vous le désirez, afin de vous donner plus d'information sur la médiation.

M. François Crête est notaire, à Québec.

Votre Opinion

Adieu Gérard D.

Le Québec vient de perdre un homme politique extraordinaire, en raison de sa simplicité surtout.

On n'a peut-être pas toujours compris le motif de son sourire presque constant, peu importe ses propos. N'empêche que ceux qui le croisaient dans les corridors devaient sentir qu'il voulait leur transmettre par là sa joie de vivre. Celui qui, année après année, leur accordait quelques instants son attention, va sûrement leur manquer.

Adieu Gérard D. et repose bien en paix! Anita D. Gaudry Sillery

Fausse réforme

Décidément, la dernière décennie du XXe siècle se vit sous l'emblème de la réforme. Prenons par exemple le domaine de l'éducation : on se permet, sous prétexte d'évolution, d'utiliser la réforme sans discernement et j'ai l'impression qu'elle a sur le monde de l'enseignement l'effet qu'a le raz-de-marée sur le rivage : elle fracasse tout sans discrimination pour remodeler vite, puis s'en retourne, satisfaite.

De façon plus précise, dans la foulée de la réforme des baccalauréats en enseignement au secondaire, des rumeurs courent dans les longs corridors de l'université Laval : certaines personnes (lire : personnes influentes ou qui prennent les grandes décisions dans ce secteur) verraient d'un bon oeil le mariage de l'enseignement moral et religieux catholique (nouvelle appellation de l'enseignement religieux dans le but de concurrencer l'enseignement moral non confessionnel), de la formation personnelle et sociale et de l'enseignement moral non confessionnel.

Ce mariage toucherait, entre autres, la formation universitaire : une seule personne serait formée pour enseigner ces trois matières, qui demeureraient des cours distincts pour les élèves du secondaire.

Imaginez un peu ce qui pourrait résulter d'un tel changement au niveau de la formation des enseignants...

Par exemple, un futur enseignant qui ne soit pas en la religion catholique, mais qui serait intéressé par l'enseignement de

la morale et la FPS, serait contraint de recevoir une formation aussi en enseignement religieux catholique. Il irait donc enseigner cette matière aux élèves, tout en ne croyant pas en cette religion.

Je vois déjà les parents des élèves, secondés par les prêtres, faire en sorte qu'il n'enseigne plus.

Si l'exemple ci-dessus ne vous a pas convaincus, en voici un autre : si une enseignante qui croit en la religion catholique enseigne la morale non confessionnelle, son enseignement ne risque-t-il pas d'amoindrir les différences fondamentales entre ces deux disciplines, ou encore de « teinter » à la façon religieuse l'enseignement moral? Et je vois cette fois-ci des parents qui crieraient à la conversion indirecte de leurs enfants!

Je suis outrée que l'on puisse seulement songer à une telle union. Non pas que ces matières n'aient aucun point commun, mais elles s'opposent plus souvent qu'elles ne se rapprochent (par leurs objets, leurs buts et leurs méthodes, entre autres).

Christine Arseneault Charry

Surprise au Musée

Ayant trouvé une façon agréable et gratuite de passer un moment avec des amis, nous nous rendons au Musée du Québec. C'est la journée gratuite. Un couple m'accompagne avec son enfant de 15 mois. Nous sommes tous trois des gens sachant se tenir en public comme en privé. Quelle ne fut pas ma surprise lorsque j'ai désiré mettre le bébé sur mes épaules pour lui faire apprécier les toiles de Pellé... de me faire « cracher » par une matrone qu'il était interdit de porter un enfant sur les épaules, qu'on devait lui tenir la main!

J'aimerais comprendre pourquoi on offre des journées gratuites si c'est, entre autres, pour frustrer la génération « X » et ses descendants.

Je tiens à m'excuser, chers gestionnaires du Musée du Québec. Comme Marc et Dolores qui m'accompagnaient, je suis issu de bonne famille mais, conjoncture oblige, les journées portes ouvertes nous plaisent. J'en suis sorti amer en redescendant chez moi en bas des Plaines.

Raymond Gariépy Québec

LES IDÉES DU JOUR

Les universitaires doivent exercer une influence politique

par THOMAS J. BOUDREAU

Extraits d'une allocution que M. Thomas J. Boudreau, professeur à l'École nationale d'administration publique, a prononcée à la collation des grades de la faculté des Sciences sociales de l'université Laval.

Bien des choses pourraient être dites par rapport à la formation dispensée par une faculté des Sciences sociales et sur la relation entre cette formation et les responsabilités sociales et professionnelles des personnes qui la reçoivent. Sur ces sujets, et à vous nouvelles et nouveaux diplômés qui venez de compléter un premier cycle universitaire de formation et qui vous apprêtez à affronter soit le monde du travail soit une formation universitaire plus avancée, j'aimerais vous présenter rapidement trois idées.

Un nécessaire équilibre

En premier lieu, par rapport à la formation que vous et moi avons reçue ici, je veux souligner cet heureux et nécessaire équilibre entre d'une part la rigueur de la pensée et l'excellence de la formation scientifique et, d'autre part, la transmission d'une culture sociale riche et de valeurs personnelles et sociales solides.

Je tiens à souligner cet équilibre important et nécessaire étant donné qu'il est probablement de plus en plus difficile à atteindre en cette période qui valorise énormément et de façon parfois trop exclusive la technologie et le développement scientifique. Non pas que ces derniers éléments ne soient pas importants. Bien au contraire, ils sont fondamentaux et essentiels.

Mais au cours des années, j'ai découvert, et vous ferez sans doute la même constatation, que dans le domaine de l'action sociale et du développement collectif on ne peut imaginer une action professionnelle efficace, donnant des résultats réels et durables, qui ne s'appuie à la fois sur une grande compétence scientifique et professionnelle mais aussi sur une solide connaissance de l'histoire, de l'organisation et du fonctionnement de l'univers social dans lequel se situe cette action ainsi que sur un sens aigu et un respect des valeurs personnelles et sociales.

La seconde réflexion que je souhaite partager avec vous m'est inspirée par la complexité des défis sociaux et professionnels que vous aurez à relever au cours de votre carrière. Habituellement, je trouve un peu oiseux les commentaires du genre « dans mon temps c'était bien différent » ; mais dans le contexte actuel il faut reconnaître que depuis les années 1950, les choses ont beaucoup changé.

En 1960, quand j'ai terminé mes études de maîtrise dans cette faculté, pour occuper mon premier emploi, la situation socio-politique du Québec se caractérisait entre autres par :

- un retard considérable du Québec francophone par rapport à l'ensemble des sociétés occidentales dans de nombreux secteurs sociaux et économiques, en particulier l'éducation, la santé, les communications et le contrôle de son économie ;

- un consensus social très large concernant les gestes à poser pour réaliser le rattrapage jugé nécessaire ;

- une disponibilité des moyens financiers pour réaliser les objectifs souhaités.

Les projets mis en chantier à cette époque étaient énormes. Mentionnons, entre autres, la nationalisation de l'électricité, la réforme du système d'éducation, la réforme du système de santé, la création d'un réseau routier moderne, la création d'un régime de rentes propre au Québec, la création de la Caisse de dépôt et de placement, etc. Mais les objectifs et les moyens proposés étaient relativement clairs et précis et surtout ils étaient largement acceptés par une très large majorité, ce qui facilitait grandement la réalisation de ces grands projets. De plus les moyens financiers étaient disponibles.

Situation complexe

Aujourd'hui, comme vous le savez, la situation est très différente et à mon avis beaucoup plus complexe. D'abord le Québec a fait bien du rattrapage et a atteint, au plan social et économique, un niveau de développement qui, de façon générale, est comparable à celui de l'ensemble des pays industrialisés. Pour cette raison, le choix des objectifs sociaux et éco-

nomiques ne s'impose plus avec la même évidence incontournable malgré les nombreux problèmes auxquels notre société se trouve confrontée.

En second lieu, la société québécoise s'étant considérablement structurée et surtout diversifiée en fonction d'intérêts économiques et de systèmes de valeurs souvent divergents et en fonction de données démographiques nouvelles, les consensus sociaux sont devenus extrêmement difficiles à réaliser comme l'illustrent les contenus en général superficiels et les orientations souvent vagues et parfois contradictoires des programmes politiques qui nous sont offerts.

Et finalement, en troisième lieu, la difficile situation économique et financière de nos sociétés et de nos gouvernements restreignent considérablement la marge de manoeuvre dont nous disposons maintenant pour régler les problèmes actuels et réaliser les développements souhaités.

La conjoncture actuelle, qui est celle à laquelle vous êtes confrontés et dans laquelle vous aurez à oeuvrer est donc très complexe et n'offre pas de voies ou de solutions globales faciles et évidentes. L'impatience, la frustration et même parfois l'agressivité des jeunes générations face à cette situation et face surtout aux générations antérieures qui semblent avoir placé la société dans une impasse sont donc fort compréhensibles. A certains égards, ce jugement me semble fondé ; à d'autres égards il l'est peut-être moins.

Les défis d'aujourd'hui

Les difficultés et les défis, qui posent ces problèmes actuels,



L'université Laval

pour une mise au point et une remise en marche efficaces de la société, sont dans doute, dans le contexte national et mondial actuel, plus complexes et difficiles que ceux que les gens de ma génération ont eus à affronter. Mais le fait demeure, inéluctable, que ces défis sont ceux de votre génération et qu'ils s'ajoutent à celui auquel je viens de faire allusion et qui est de devoir batailler pour accéder aux postes de commande.

Mes contacts, maintenant quasi quotidiens, avec des personnes de votre génération m'ont convaincu qu'avec les compétences remarquables et les visions nouvelles dont vous faites preuve, il s'agit là pour vous de défis qui ne devraient pas vous sembler écrasants mais au contraire exaltants

et qui m'apparaissent à la mesure de vos connaissances de la société actuelle, de vos compétences, de votre capacité de travail, de votre imagination et de votre vision nouvelle de la société de demain.

Influence à exercer

La troisième et dernière réflexion, que j'aimerais vous laisser en terminant découle en fait des deux précédentes. Compte tenu de la formation que vous avez reçue et des changements que vous avez à réaliser dans notre société, le groupe que vous représentez se doit de faire sentir son influence sur tous les plans de l'activité sociale et entre autres au plan politique.

La Révolution tranquille des années 1950 et 1960 a été réalisée

par l'ensemble de la société ; mais la jeunesse d'alors y a joué un rôle capital irremplaçable et déterminant. Au cours des années 1980, on a pu sentir une certaine désaffection, et même un certain rejet de la part des jeunes pour la réalité et l'action politiques. Ceci est regrettable et a sans doute privé la société d'une force vive essentielle.

Depuis quelques années l'intérêt des jeunes pour la réalité et l'action politiques semble revivre. Leur présence active et très bénéfique au sein des grands partis en est une manifestation. Ils y sont un ferment essentiel pour l'écllosion de visions et de solutions neuves et pour la défense de valeurs et d'idéaux de générosité et de réelle démocratie.

Or, la nature des changements devenus nécessaires et la difficulté des décisions à prendre sont telles qu'on ne peut espérer que la solution aux problèmes actuels de notre société puisse surgir d'actions menées au strict plan professionnel, administratif ou intellectuel. Il faudra aussi une vision, une volonté et une action politiques articulées et vigoureuses pour amener les changements nécessaires. La formation que vous avez reçue vous prépare mieux que quiconque, mais aussi à mon sens de façon obligée, à jouer un rôle à ce niveau.

Ceci ne signifie pas que chacun d'entre vous doit aspirer à une carrière politique. Certains souhaiteront le faire et le feront sans doute. Tant mieux. Mais ce qui importe par-dessus tout, c'est que la société grâce à votre influence dans les milieux où vous oeuvrez puisse profiter de vos opinions et de votre vision de l'avenir de notre société. La réflexion des personnes de votre génération, et en particulier celles ayant reçu votre formation, sur la réalité politique et l'avenir du Québec est essentielle ; tout comme il est essentiel que vous l'exprimiez, la discutiez et la fassiez valoir auprès de vos concitoyens et auprès des instances sociales et politiques de notre société.

Le message général que j'ai voulu vous transmettre aujourd'hui grâce à cette occasion qui m'a été offerte de vous rencontrer peut se résumer ainsi : votre formation, à la fois scientifique, sociale et humaine vous prépare de façon toute particulière à affronter avec succès les énormes défis de la société actuelle et à transformer celle-ci, dans la mesure où vous n'hésitez pas à réclamer et à occuper la place qui vous revient et à agir sur tous les plans, y compris le plan politique.

Personnellement, je suis convaincu que l'avenir de notre société ne dépend plus surtout des gens de ma génération, mais qu'il est d'abord et avant tout entre vos mains.

12 MOIS SANS INTÉRÊT*

Pourquoi attendre à l'an prochain pour porter votre manteau.

OUVERT

le dimanche 28 novembre de midi à 17 heures

Ne payez que les taxes maintenant!

Un choix à faire rêver...

Vison, castor, renard, rat musqué, chat sauvage, pelisses, cuirs et cachemires garnis de fourrures. Agneau retourné.

Également :

PRESTIGIEUSES CRÉATIONS DE COUTURIERS

Des signatures réputées :

- Nina Ricci
- Oscar de la Renta
- Zuki, etc.

Prix exceptionnels	Cour.	À partir de
Pelisses doublées, seal français, garnies renard, courtes ou longues	1095\$	495\$
Cuir doublé, seal français.....	1495\$	695\$
Chat sauvage, peaux allongées	2195\$	1195\$
Castor long poil, peaux allongées..	2395\$	1695\$
Agneau retourné, choix de teintes	2695\$	1995\$
Vison, peaux allongées, demi-buff ou ranch.....	3495\$	2295\$
Vison femelle, ranch, peaux allongées.....	4295\$	3495\$
Vison femelle "Nina Ricci", ranch ou mahogany.....	5195\$	4295\$

Portez...

PRÉMONT FORGUES

FOURRURES

DEUX NOMS... UNE RÉPUTATION

PLACE DE LA CITÉ • SAINTE-FOY (418) 654-3660

Aux cent premiers acheteurs

Avec tout achat de 1000 \$ ou plus, obtenez un CERTIFICAT-CADEAU DE 100\$ *

applicable sur vos achats chez trente-deux marchands de Place de la Cité. Jusqu'au 31 décembre 1993.

Heures d'ouverture : Lun., mar., mer. : 9h30 à 21h ; jeu., ven. : 9h30 à 21h ; samedi : 9h30 à 17h ; dimanche : midi à 17h

* Ne s'applique pas aux achats faits antérieurement à cette annonce. Stationnement gratuit pour nos client(e)s

Le Taxol accepté par l'Agence du médicament de France

PORT-DANIEL — L'acceptation du Taxol par l'Agence du médicament de France comme deuxième recours dans le traitement du cancer ovarien réjouit le biologiste gaspésien Claude Mercure, seul producteur canadien de ce médicament, dans la mesure où le produit gagne en crédibilité.

par GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

La firme de M. Mercure, Biolyse, de Port-Daniel, fabrique du Taxol

qu'elle ne peut vendre sur le marché canadien parce que son laboratoire ne répond pas encore aux normes pharmaceutiques de Santé et Bien-Être Canada. Pen-

dant ce temps, la compagnie américaine Bristol-Myers Squibb (BMS) vend son Taxol au Québec au moins 6400 \$ le gramme, près de sept fois plus cher que ce qu'en retire M. Mercure en vendant le même produit aux États-Unis à des fins d'expérimentation.

Commentant l'acceptation du Taxol en France, un marché qui sera occupé par BMS, M. Mercure a de plus indiqué que le géant américain n'a pas intérêt à ce que le produit soit distribué en grande quantité là-bas.

« Bristol-Myers n'inondera pas le marché français avec le Taxol, parce qu'elle a intérêt à ce qu'il reste rare pour maintenir le prix élevé, et parce qu'elle vend d'autres médicaments contre le cancer », explique-t-il.

Le Taxol est maintenant commercialisé dans au moins 17 pays du globe par BMS, un marché que Biolyse aimerait pénétrer parce que M. Mercure est convaincu qu'il peut offrir le Taxol à environ 1000 \$ le gramme et améliorer ainsi son accessibilité.

Une partie du Taxol produit à Port-Daniel fournit le centre d'oncologie de l'Hôtel-Dieu de Montréal pour un programme de recherche qui satisfait les deux parties. Biolyse obtiendra sans frais une étude clinique de son produit et le centre reçoit du Taxol gratuitement.

Le Taxol de Biolyse est extrait des épines et des branches (une ressource renouvelable) de l'if du Canada alors que Bristol-Myers Squibb fait produire le sien aux États-Unis à partir de l'écorce de l'if du Pacifique, un arbre menacé d'extinction.

Les exploitants de vidéopokers s'accrochent

QUÉBEC — Près de 1000 exploitants de vidéopokers se sont réunis, mardi soir à Québec, afin de faire le point sur la loi 84 et se préparer à l'imminente saisie des appareils. Leur réaction aux projets du gouvernement est claire : ils refusent de se départir des appareils de loterie vidéo.

par VINCENT MARISSAL
LE SOLEIL

Les tenanciers de bars, de tavernes et de brasseries de la région qui participaient à la rencontre à huis clos ont également promis de « se battre jusqu'au bout ». Ils ne veulent rien savoir du réseau de Loto-Québec et entendent continuer à faire affaire avec leurs locataires d'appareils.

Les tenanciers prétendent que le pourcentage de profit que leur offre Loto-Québec n'est pas assez élevé. Les propriétaires de dépanneurs, à qui la loi 84 interdit l'exploitation de vidéopokers, affirment pour leur part que le gouvernement leur enlève de force une source de revenu importante. Ils ont déclaré qu'ils s'opposent au retrait des appareils qui

se trouvent dans leurs commerces.

Les commerçants de la région ont aussi reçu l'appui de l'Association des marchands détaillants de l'Est du Québec.

Une demande d'injonction visant à bloquer la loi 84 déposée par la Corporation du loisir automatique du Québec a été entendue en cour supérieure de Montréal le 17 novembre et est actuellement en délibéré. Une autre requête, déposée cette fois par l'Association de l'amusement du Québec, sera entendue mardi.

Le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan a indiqué, mardi, qu'il avait demandé des avis juridiques supplémentaires afin de s'assurer que les policiers ont bel et bien le pouvoir de saisir les appareils de loterie vidéo.



Le Carnaval a 40 ans

Ce fut une belle soirée, une des plus belles. Hier soir, au Capitole, des centaines de bénévoles soulignaient le 40^e anniversaire du Carnaval de Québec et le couronnement des duchesses du Carnaval 1994. Jamais, de mémoire d'homme, soirée de couronnement fut aussi somptueuse. Elles étaient presque toutes là, les anciennes duchesses et plusieurs des anciens présidents. Sur cette photographie, on peut reconnaître le président du Carnaval de Québec de cette année, M. Yvan Cloutier, le président du Carnaval de 1963, M. Pierre Tremblay, et la reine du Carnaval de 1955, Estelle Côté.

AVIS PUBLIC

APRÈS 64 ANS

ARMAND BOUDRIAS

LA VENTE QUE VOUS N'ATTENDIEZ PLUS!
NOUS AVONS BESOIN D'ARGENT!

1,000,000⁰⁰⁰\$
DE VÊTEMENTS POUR HOMMES

LA VENTE SE POURSUIT

RABAIS jusqu'à

75%

La plus grande sélection de vêtements et d'accessoires à Québec

- * BAUMLER * FIL À FIL
- * BUGATTI * VICTOR EMMANUEL
- * HATHAWAY * BERNHARDT et plus

TOUT EST À VENDRE, HABITS ET PLUS ENCORE!

ARMAND BOUDRIAS

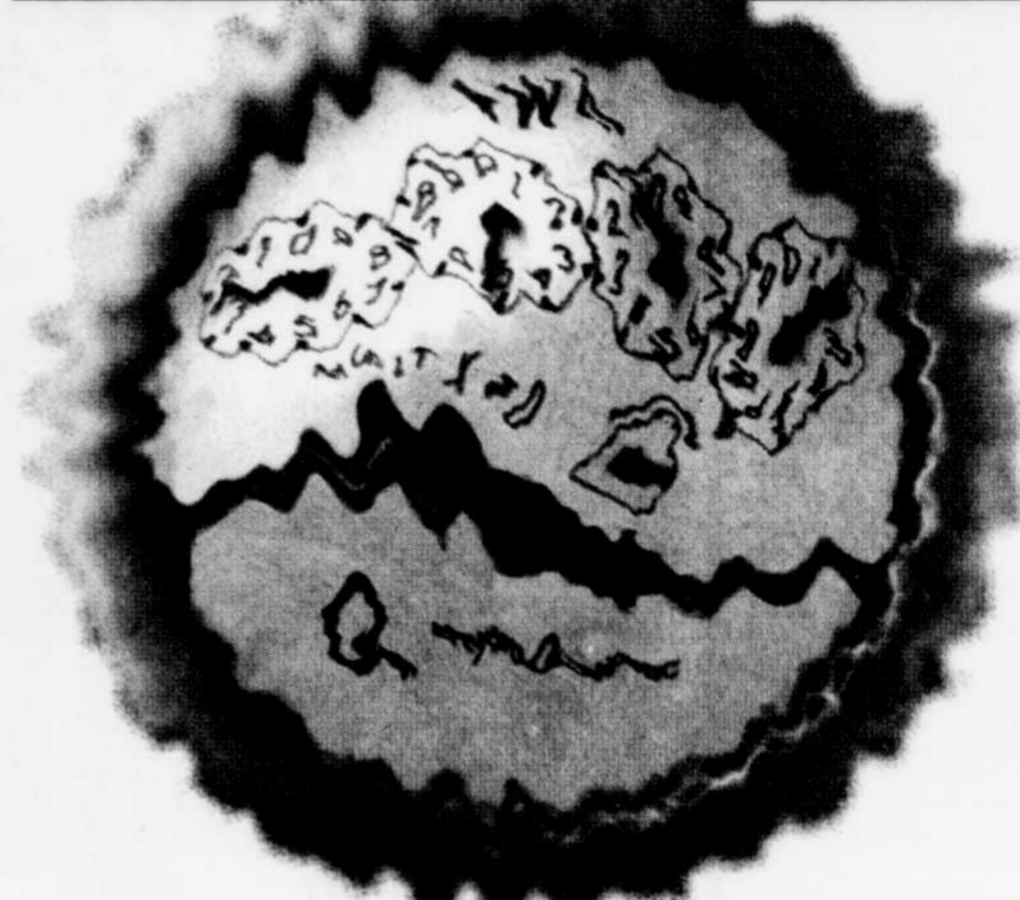
OUVERT DIMANCHE MIDI À 17H

Heures d'ouverture:
lundi, mardi, mercredi: 9h30 à 18h
jeudi, vendredi: 9h30 à 21h
samedi: 9h30 à 17h

PLACE QUÉBEC



VOTRE FACTURE D'ÉLECTRICITÉ VOUS DONNE DES frissons?



Procurez-vous sans tarder le nouvel *Hydro-Guide*. Absolument gratuite, cette brochure vous explique non seulement comment calculer votre consommation d'électricité, mais en plus, elle répond à bien d'autres de vos questions. Que ce soit pour savoir qui est responsable de l'électricité consommée dans un local vacant, pour connaître les règles de sécurité à observer avec l'électricité, ou tout simplement pour poser le bon geste en cas d'interruption de courant, consultez *Hydro-Guide*. Peu importe le sujet, *Hydro-Guide* vous aide à comprendre les différents services d'Hydro-Québec. *Hydro-Guide*, un outil précieux qui démystifie les facettes de l'utilisation quotidienne de l'électricité. Pour vous le procurer, remplissez le coupon-réponse ci-joint, ou composez ÉNERGIE à Montréal ou 1 800 ÉNERGIE partout ailleurs au Québec.



Je désire recevoir mon exemplaire gratuit d'*Hydro-Guide*.

Prénom _____ NOM _____

Adresse _____

Province _____ Code postal _____ HYC-93-113-L-4

Je désire obtenir cette brochure en français en anglais

Retourner à :
HYDRO-GUIDE
Case postale 1350
Succursale Saint-Laurent
Saint-Laurent (Québec)
H4L 5K2

Le meilleur de nous-mêmes